

LE COURRIER DES ÉTATS-UNIS,

JOURNAL POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE,

New-York.

VOL. III.

NEW-YORK, SAMEDI, 21 AOUT 1830.

NO. 51

FRANCE.

DE LA SITUATION DE L'ITALIE EN 1830.

Nous avons jusqu'ici peu parlé de l'Italie, et nos lecteurs en savent la raison. Il est des pays où la vie politique est tout à l'extérieur, où elle se manifeste par mille moyens, dans mille lieux divers ; où l'on ne saurait faire un pas sans la trouver sur son chemin ; où enfin elle vous saisit et vous presse. Il en est d'autres où, si elle existe c'est sourdement, et dans des retraites que percerait avec peine un œil étranger. Là tout est bruit et mouvement, ici silence et immobilité. Nous n'avons pas besoin de dire dans quelle classe il faut ranger l'Italie. Aussi que de voyageurs la parcourent chaque année, et combien peu la connaissent. L'Italie est mal gouvernée ; chacun le sent et le dit. Mais deux ou trois généralités épuisées, tout est fini. Prenez un voyage fait il y a dix ans et un voyage fait l'an dernier : ce sont à peu près même langage, ce sont mêmes observations. Cependant l'Italie d'il y a dix ans diffère beaucoup de l'Italie d'aujourd'hui. Ce n'est pas que les limites des états aient changé, ou que de nouvelles institutions se soient consolidées ; sur la carte et dans les almanachs officiels, tout au contraire est semblable ; mais pendant l'intervalle une révolution a passé qui, bien qu'éphémère a singulièrement modifié les rapports des gouvernements et des peuples. Le fait est certain et pourtant on ne sait où le prendre ? Point de journaux en Italie, point de tribune publique. Peu même, fort peu de ces conversations où se révèle naïvement la vie politique d'un peuple. En Italie, l'espionnage est à toutes les portes et le soupçon dans tous les salons. Ces considérations, nous en devons convenir, nous avaient toujours arrêtés. La politique italienne d'ailleurs est fort complexe, et ce qui est vrai d'une ville est souvent faux d'une autre. Mais, si nous ne nous trompons, la position de l'Italie s'est depuis trois ans fort nettement dessinée. Il n'est donc plus permis de la laisser dans l'ombre, et nous comptons désormais la montrer à nos lecteurs telle que nous la voyons. Qu'on nous permette quelques mots d'introduction.

A la chute de l'empire français, on sait combien les Italiens furent trompés dans leurs vœux. Cette liberté pour laquelle ils avaient combattu, on les en dépouillait ; et le rêve brillant des nobles âmes, l'unité italienne, semblait s'enfuir pour jamais. Cependant la guerre qui venait de finir avait établi des gouvernements aux peuples quelques rapports de sympathie et de confiance. Même sous le despotisme, ces rapports ne furent pas détruits subitement. D'un côté, il y eut soumission assez volontaire ; de l'autre, despotisme assez doux. Ainsi la liberté individuelle était passablement respectée, et la liberté d'écrire presque entière ; nul obstacle d'ailleurs à l'introduction de livres traduits ou de journaux étrangers. De cette sorte, sans secousse et sans bruit, l'Italie avançait. A la vérité ce n'était plus, comme à la fin du siècle dernier, des gouvernements que partait l'impulsion : on n'eût trouvé ni dans les cours un Tanucci, ni un Scipion Ricci dans l'église. Au contraire toutes les vieilles absurdités étaient soigneusement ramassées, et dévotement remises en honneur. Mais le mouvement se faisait par les peuples, et peut-être n'en valait pas moins. Chaque jour on voyait des écoles s'élever, des cabinets littéraires s'ouvrir, des sociétés se former, où de graves discussions succédaient aux propos de galanterie et d'amour. C'est alors que parut l'Anthologie de Florence et le Conciliateur de Milan ; alors que Milan et Bologne surtout devinrent deux centres actifs de civilisation. De 1815 à 1820, il y eut enfin progrès évident ; et si les gouvernements ne s'y associèrent pas, au moins ne firent-ils rien pour l'arrêter.

Tel était l'état des choses quand, par un concours singulier de circonstances extérieures, les révoltes de 1820 éclatèrent. Nous disons les révoltes, car, comme l'événement le prouve, les esprits n'étaient point encore mûrs pour une révolution. Elles furent donc facilement vaincues, et l'effort qui devait assurer la liberté la perdit. Loin de nous l'idée de blâmer les hommes qui prirent part à ces événements. Nous sympathisons alors avec eux, et, Italiens, nous eussions sans doute combattu et souffert à leurs côtés. Mais le succès manquant, il était clair que d'effroyables malheurs en devaient être la suite. A dater de ce jour, en effet, un seul prince a dirigé les gouvernements italiens, la peur : la peur, qui rendra la fois cruel et stupide ; la peur, qui, par les mesures qu'elle inspire se crée sans cesse à elle-même de nouveaux aliments. Qu'après 1820, quelques précautions sévères fussent prises, on peut le concevoir. Mais chaque jour au moins devaient adoucir : le contraire arriva ; et voici comment. Nous l'avons déjà dit : échappés à la guerre et soumis à un régime bléable, les

peuples, avant 1820, vivaient tranquilles et passablement satisfaits. Les sujets de l'Autriche, les Lombards seuls, faisaient peut-être exception. Encore dans leurs plus noirs complots était-ce un prince autrichien qu'ils voulaient appeler à régner. Mais quand, à la suite des troubles, de nombreuses arrestations épouvantèrent le pays, quand de sanglantes exécutions portèrent le deuil dans les plus nobles familles, quand la police devint tracassière et tyrannique, quand cessa toute liberté d'écrire et même de lire ; quand, en un mot, chaque pas fut suivi, chaque geste épié, chaque parole notée, alors naquirent et durent naître des ressentiments profonds, des haines terribles ; alors aussi les gouvernements redoublèrent de craintes et de dureté. C'est ainsi que, depuis dix ans, l'état de l'Italie est toujours allé s'empirant chaque année. Le mécontentement croissant des peuples appelle de nouvelles rigueurs ; et par une inévitable réaction ces rigueurs elles-mêmes font chaque année des mécontentements nouveaux, progression infinie dont un bouleversement général peut seul être le terme.

Reconnaissons-le pourtant : ce que nous venons de dire s'applique surtout aux états romains et au royaume de Naples. S'il n'y a point de liberté en Lombardie, il y a de l'ordre et quelque bien-être matériel. La politique autrichienne d'ailleurs a toujours tendu à séparer les classes industrielles des classes nobles ; et sans réussir complètement, cette politique a produit quelque effet. Mal gouverné, le Piémont aussi est raisonnablement administré. Pas l'ombre de liberté civile, de liberté religieuse, ni de liberté politique ; mais des routes bien entretenues, les transactions commerciales encouragées, la sûreté publique maintenue, c'en est assez pour désarmer les masses ou du moins pour leur faire prendre patience. A Rome et à Naples, au contraire, la tyrannie n'a pas une compensation. Jetons d'abord sur Naples un rapide coup d'œil.

Il y a quatre ans, Ferdinand de Sicile régnait encore à Naples. Ignorant, dévot et libertin, grand chasseur surtout, et grand mangeur, le vieux monarque plaisait assez au peuple, dont il avait les qualités et les vices. Quant aux hommes éclairés, c'est sur le règne suivant qu'ils comptaient, et déjà ce règne leur apparaissait comme un nouvel âge d'or. Le prince royal, se disant-on à l'oreille, ne ressemble heureusement point à son père ; il est religieux, mais sans superstition ; sa vie est grave, son esprit cultivé. Lors de la constitution, ce ne sont point seulement d'officielles formalités qu'il remplit, mais les patriotes trouvèrent en lui un véritable ami. N'allait-il pas prendre part à leurs conférences les plus privées, et là, sans nécessité, de son propre mouvement, ne l'a-t-on pas vu cent fois protester de ses libérales intentions. Comme les patriotes, il souffre aujourd'hui de la pesante domination autrichienne, comme eux il gémit de tant d'exécutions et d'exils ; comme eux il déplore les vices d'un gouvernement sans garanties, les désordres d'une administration sans lumières. Aussi, s'il est libre, roi, son premier acte sera-t-il d'ouvrir les prisons et de rappeler les bannis. De sages institutions viendront ensuite, et Naples prendra rang parmi les nations. A vrai dire, tout semblait confirmer ces espérances, et le caractère du prince royal, et son langage, et nous le dirons même, les paroles d'amitié que secrètement il faisait porter aux exilés. Or, voici ce qui est advenu : le prince royal est monté sur le trône, et peu de temps après, les exilés avaient perdu tout espoir : au début pourtant, quelques prétendus actes de clémence, mais tels qu'il y aurait eu démission à les accepter ; en même temps de nouveaux emprisonnements et de nouveaux procès ; d'institutions d'ailleurs ou de réformes pas un mot, mais en revanche la police plus inquisitoriale, l'administration plus oppressive, la justice plus vénales que jamais.

D'où put venir ce changement ? S'était-on mépris sur le prince royal ? ou bien de secrètes influences avaient-elles forcé la main du roi. Un peu de l'un et de l'autre, du moins nous le croyons. Nul doute que l'Autriche n'ait tout fait pour empêcher le triomphe des idées constitutionnelles dans une importante partie de l'Italie ; mais nul doute aussi que le roi ne fût, au fond du cœur, d'accord avec l'Autriche. Quoi qu'il en soit, depuis qu'il régit, tout va sous tous les rapports cent fois plus mal que sous le règne précédent. Sous le règne précédent du moins, les rues étaient passablement pavées et les routes entretenues. Sous le règne précédent, si la presse nationale était enchaînée, la presse étrangère avait encore quelque accès. Aujourd'hui tout livre venant de France est suspect, et tout journal défendu ; tout journal, même la Gazette de France et la Quotidienne. Leur absolutisme en effet est presque du libéralisme à Naples : car enfin elles parlent d'améliorations matérielles, d'administration bien ordonnée, de

justice impartiale, quelquefois même d'économie ; toutes choses qui sentent le carbonarisme et la sédition. A vrai dire, dans ce bienheureux royaume un seul homme gouverne, administre et juge, Cet homme ce n'est point le roi ; ce n'est point même son premier ministre : c'est Vilia ; Vilia, fils d'un palefrenier du palais, valet de chambre de bas étage, et favori en titre. Voulez-vous un emploi, allez le trouver, et garnissez votre bourse, et allez le trouver, si vous avez un procès, Quelle que soit votre affaire, Vilia s'en chargera, et Vilia peut tout. N'a-t-il pas obtenu le gouvernement d'une province pour son fils, enfant de huit ou dix ans ?

Nous voudrions dire toute la vérité, et pourtant quelque pudeur nous retient. Plus d'une fois le confessionnal ou le boudoir ont tenu la royauté en tutelle ; il était réservé à nos jours que l'antichambre eût son tour. Nous passerons donc sous silence d'affligeants détails. Si l'on veut même nous n'y croirons pas, et Vilia ne sera pour nous qu'un habile et puissant intrigant. Toujours est-il que cet intrigant est maître, ou du moins qu'il partage le pouvoir avec le ministre autrichien. Vilia et Metternich, voilà les deux influences qui pèsent aujourd'hui sur Naples. Depuis deux ans Medici lui-même n'était rien ; et sauf en matière de finances, sa mort sera à peine aperçue. On conçoit, sous une telle domination, ce que doivent penser et sentir les hommes de cœur et d'esprit. Pleins d'inquiétudes, leur bouche est muette et leur figure composée ; mais au fond de l'âme, dans cet asyle impénétrable aux espions, s'amassent d'incorables haines, fermentent de redoutables passions. Sous un joug aussi flétrissant, le peuple aussi s'agite et s'indigne ; mais, pour en juger, il faut sortir de Naples, vaste sentine où les caractères s'énervent, où les âmes se dégradent. Hors de Naples, il y a encore de hautes vertus, et une puissante, bien qu'un peu sauvage, énergie. Aussi n'est-il guère d'année où sur quelque point du territoire quelque mouvement politique n'éclate : tels furent en 1828 les troubles de Salerne, ces troubles que, dans l'intérêt d'une odieuse vengeance, on voulut ensuite faire passer pour de communs brigandages ; mais les châtimens n'y peuvent rien, et jusqu'au jour de la grande éruption, tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, le feu souterrain continuera à se frayer passage.

Ainsi dans le royaume de Naples tout se prépare pour une terrible catastrophe, et, par sa folle conduite, le gouvernement la rend plus prochaine et plus inévitable. Nous en dirons autant des états romains. Plus tard, peut-être, parlerons-nous en détail de ce gouvernement essentiellement stationnaire et en quelque sorte pétrifié. Aujourd'hui c'est surtout comme foyer révolutionnaire que nous voulons envisager les états romains. Il n'en existe point en Italie de plus étendu. Ce n'est point que Rome même et les provinces environnantes paraissent offrir grand danger. A Rome, la classe moyenne seule semble mécontente, et cette classe est encore peu puissante ; mais passez les Apennins en remontant vers l'est et le nord ; vous trouverez une plaine riche et fertile, que bordent les montagnes d'un côté et la mer de l'autre, qu'à de courtes distances animent de petites villes bien bâties et d'un aspect opulent. Cette plaine, c'est la Romagne, capitale du carbonarisme italien, centre de conspiration et de révoltes. Là, sur le sol le plus productif vit une population pressée, énergique et pauvre. Vous la voyez, dans les villes, silencieusement rassemblée sur les places publiques ; dans les campagnes, conduisant la charue ou bêchant la terre, le fusil sur l'épaule : car cette population n'a point été désarmée et ne saurait l'être. Aussi, malgré d'innombrables garnisons, la Romagne est-elle aujourd'hui la partie la moins sûre de toute l'Italie. On voyage dans l'Apennin à toute heure. De Fano à Bologne il y a danger dès que la nuit est venue. Avec de tels éléments, qu'on juge ce que serait dans la Romagne ou plutôt ce que sera une insurrection. Ces hommes-là n'ont pas seulement la bravoure désordonnée du brigand, mais encore le froid courage du conspirateur le plus déterminé. Une vaste et secrète organisation embrasse toute la Romagne. On le sait, et cette organisation s'est déjà révélée par des actes terribles. C'est elle qui plus d'une fois a menacé le pouvoir et jusqu'aux jours des délégués du pape. Eh bien ! jamais du bras il n'a été possible de remonter à la tête ; jamais le chaînon saisi n'a fait découvrir les chaînons supérieurs. Menaces et promesses, tout a été vain ; calmes et intrépides, les coupables sont montés sur l'échafaud ; et ni la crainte du supplice ni l'espoir du pardon n'a pu leur arracher un aveu.

Un tel état de la société est certainement mauvais, et tout pouvoir qui a le sens commun doit tendre à le changer. Pour cela que fait le gouvernement ? Il double les garnisons, renforce la police, enduret les châtimens ; rien d'ailleurs qui

puisse détruire le mal dans sa racine, rien qui calme et désarme. Au contraire, depuis quelques années le gouvernement semble prendre à tâche de faire reculer la civilisation romaine, cette civilisation, si imparfaite encore, mais qui, sous les Français et Gonzalvi, avait fait quelques pas. C'est comme *zelante*, c'est-à-dire comme ennemi de la civilisation que *della Genga* fut, il y a sept ans, élu pape, et il se montra d'abord digne de ce titre; mais *della Genga* était un homme d'esprit, il se modifia sur le trône, et s'il eût vécu vingt ans, peut-être aurait-il donné aux espérances qu'on avait conçues de lui un éclatant démenti. Il est mort, et nous ne voyons dans celui qui le remplace rien qui puisse faire prévoir un semblable changement.

Cet article est déjà long, et les développemens viendront un autre jour. Pour aujourd'hui, nous nous bornons à un coup d'œil général. Si ce coup d'œil est juste, deux choses sont certaines; d'abord que, malgré les apparences, l'Italie est en 1830 bien plus mûre pour une révolution qu'en 1820, ensuite que de la Romagne ou de la Calabre partira probablement la première impulsion. Ceci pourtant ne sera vrai que si le mouvement est spontané et purement national. Qu'une guerre européenne éclate, qu'une armée française paraisse sur les Alpes, aussitôt, nous ne craignons pas de le dire, à l'est comme à l'ouest, au nord comme au midi, l'Italie tout entière sera soulevée, mais surtout la Lombardie et le Piémont. Un seul état fera dans tous les cas exception, la Toscane, véritable oasis au milieu de la triste Italie, unique abri des proscriptions, observatoire d'où les bouleversemens de la péninsule apparaîtront comme un spectacle et comme une leçon.

Maintenant une grave question reste encore. A qui mèneront ces bouleversemens? Des flots de sang couleront; mais au prix de ce sang l'Italie gagnera-t-elle au moins quelque liberté et quelque force? Des ruines de l'ordre ancien surgira-t-il un ordre nouveau? Rien n'est plus douteux, et de là le profond découragement de tant d'esprits élevés, de tant d'âmes honnêtes. Quel avenir en effet et quelles chances? D'un côté un despotisme honteux, ignorant, féroce même par moment; de l'autre, d'atroces vengeances, le déchainement de toutes les passions, des désordres sans fin. Aussi combien de dévoués patriotes n'espèrent qu'en la France! Que la France, disent-ils, consolide ses institutions et reprenne son rang en Europe; qu'ensuite à l'influence autrichienne son influence succède en Italie. Ainsi peut-être les gouvernemens actuels deviendront plus doux et meilleurs; ainsi paisiblement et sans secousses les peuples marcheront vers des institutions fortes et libres. Ennemis de tout patronage étranger, d'autres au contraire, voudraient que leur pays se régénérât par lui-même. Mais, nous le répétons, soit pour les protéger, soit pour les affranchir, d'instinct ou de réflexion tous tournent leurs regards vers la France. On dirait que notre politique est la leur, que nos chambres doivent décider de leur sort. A Milan, à Turin, à Florence, à Bologne, à Rome, à Naples, il est à peine un de nos députés qui ne soit connu, un de nos hommes publics qu'on n'aime ou qu'on ne déteste. A Paris même un plus vif enthousiasme n'accueillit pas les élections de 1827, une plus morne douleur l'avènement du ministère du 8 août. Grande et belle situation pour la France, si elle voulait, si elle en savait profiter.

(Le Globe.)

On trouve dans la seconde livraison de l'*Histoire de France* depuis la restauration, par M. Lacretelle, des jugemens remarquables sur des hommes dont la France n'est pas encore délivrée, et sur des circonstances dont elle subit encore l'influence. Le portrait du triumvirat déplorable nous a paru mériter d'être connu. M. de Lacretelle est un de ces royalistes consciencieux que l'aspect d'une dévotion hypocrite et d'une corruption abjecte ont ramené dans les rangs des défenseurs de la Charte.

PORTRAITS DE MM. DE VILLELE, CORBIÈRE ET PEYRONNET.

M. de Villele était l'un des personnages les plus obscurs de l'émigration; son asile avait été l'île Bourbon, où il géra l'habitation d'un planteur dont il épousa la fille. Rentré en France et dans Toulouse, sa ville natale, il montra des goûts agricoles qui lui acquirent de la considération. En 1814, quoiqu'il pût paraître fort étranger aux études du publiciste, bien plus encore à celles de l'homme de lettres, d'après la nature de ses travaux dans l'île Bourbon, il s'annonça par une brochure contre la Charte. Quelle que fut la médiocrité de cette production, elle lui créait un titre aux yeux d'un parti dont il exprimait la pensée. En 1815, il dut éprouver la plus vive horreur qui puisse saisir le cœur d'un magistrat : maire de Toulouse, il ne put empêcher le meurtre commis en plein jour sur la place publique et commis à deux reprises sur la personne du commandant militaire de cette ville, du général Ramel, par des volontaires royalistes. Nous avons pu le suivre dans sa carrière législative, la nature ne l'avait point formé pour être orateur. Une taille petite, une figure où la finesse s'annonçait aux dépens de la franchise, une voix nasillarde, voilà pour l'extérieur. Il n'avait pour compenser de tels désavantages, ni cette âme brûlante, ni ces élans d'une sensibilité impétueuse, ni cet éclat d'imagination, ni cette instruction variée et profonde qui ajoute à la puissance de l'orateur celle des autorités et des souvenirs. Mais il possédait à un degré remarquable le don d'un esprit clair, subtil et toujours présent. C'était un de ces hommes qu'on écoute avec plaisir le vulgaire des assemblées, qui, soit par un sentiment d'envie, soit par une froideur naturelle, se défend avec une implacable défiance de toutes les séductions oratoires. Il avait l'air de résoudre toutes les difficultés, tant il les éludait habilement. Il aimait à s'appuyer sur les chiffres, mais il ne leur gardait pas une fidélité scrupuleuse; rien ne l'embarrassait, rien ne le faisait sortir d'un cercle étroit qu'il parcourait avec prestesse. L'esprit de conduite était encore plus éminent en lui. On le croyait modéré, parce qu'il était fin. Lorsqu'il prit possession du ministère, il dit à ses amis : « Je vous demande sept années pour faire ce que dans la vivacité de votre âme vous eussiez voulu faire en quelques mois en 1815. » La perspective d'un règne de sept années leur faisait prendre patience; jaloux des hommes supérieurs, il restait le camarade officieux des hommes médio-

croes qui lui accordaient de fidèles suffrages. Personne n'écou- tait mieux dans une audience particulière. Vous eussiez dit qu'il allait conduire votre fortune avec autant d'habileté et de vigilance qu'il avait conduit la sienne. Exempt des préjugés qu'il flattaient, il avait avec les jésuites plus de rapport de caractère que d'opinions. Il eût voulu les soumettre à sa loi; mais il se vit forcé envers eux à des concessions qui dérangèrent ses plans.

M. Corbière devait son élévation à l'habitude qu'on avait prise de placer toujours son nom à côté de celui de M. de Villele. Avocat de quelque réputation à Rennes, il était encore moins bien partagé que son ami du côté des dons extérieurs. Son organe, il est vrai, n'était point nasillard, mais il était sourd et voilé. Quoique ses discours fussent composés avec esprit, correction et méthode, il mettait au supplice les plus bienveillans auditeurs, par le vice incurable d'une prononciation sans netteté. Il se dédommageait de son peu d'effet à la tribune par des mots épigrammatiques qui réjouissaient la malice du côté droit. Son rapport sur les catégories l'avait frappé d'une impopularité qu'il supportait assez joyeusement. Jamais un homme d'esprit ne montra moins l'ambition de plaire. Il était l'oracle des nobles bretons qui honoraient en lui la probité, les vertus domestiques et le savoir d'un juriconsulte. Il y joignait un genre d'érudition quelque peu maniaque. Un livre n'avait de prix à ses yeux que lorsqu'il était couvert de la poussière de trois ou quatre siècles. Le ministère de l'instruction publique avait déjà paru un trop lourd fardeau pour sa paresse administrative. Il entra dans celui de l'intérieur avec une pleine confiance. Son secret pour se montrer supérieur aux affaires était de les négliger toutes. Son ministère ne prenait vie que dans un ou deux mois de congé qu'il s'accordait tous les ans. Pour les destitutions et les mesures de rigueur, il ne manquait pas de vigilance. Après avoir laissé démembrer une vaste administration, il s'établit dans Polymie ministériel comme un dieu d'Epicure, mais ce dieu se présentait sous une forme peu bénigne; il aimait le refus et s'abreuvait du plaisir de faire des mécontents.

M. de Peyronnet possédait les dons extérieurs qui manquaient à ses deux collègues; mais il s'en prévalait d'une manière qui en diminuait le prix. C'était un avocat du barreau de Bordeaux qui, à différentes époques, et dans des causes opposées, illustra la tribune française. Nommé procureur général à la cour de Bourges, il s'était peu assujéti aux mœurs du magistrat. Choisi pour porter la parole dans la conspiration de Nantilly devant la chambre des pairs, il s'était vu éclipser par son second, M. de Vatimesnil, alors avocat général. On lui reprochait un ton déclamatoire et un caractère suffisant; les satires contemporaines dont il fut toujours un objet privilégié, parlent beaucoup de son goût pour l'escrime peu compatible avec la simarre de d'Aguesseau. Il peut s'apercevoir de la différence qui existe entre une dignité éminente et la considération. Pendant un ministère de six années, il ne lui fut pas donné d'obtenir un seul succès de tribune devant le parlement le plus docile; ce n'est que depuis sa chute qu'on a pu s'apercevoir qu'il possédait un esprit fin et piquant. Le dépit à ses inspirations. Maintenant je l'entends vanter comme l'Hercule de la contre-révolution; nous verrons ses travaux.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Réception de M. de Ségur fils et de M. de Pongerville.

L'Académie semblait s'être constituée aujourd'hui en cour d'assises pour juger les nouvelles doctrines littéraires. L'accusation a été portée par M. Philippe de Ségur, et vigoureusement soutenue par MM. Arnault et Jouy. M. de Pongerville, que le souvenir des attaques récentes dont sa candidature a été l'objet, aurait pu engager à quelques récriminations, est le seul qui ait eu le bon goût de s'abstenir de ces sorties un peu usées, et dont le moindre inconvénient est de trouver peu de sympathie dans le public. C'est par de bons ouvrages que les hommes qui croient les saines doctrines en péril devraient venir à leur secours; à la vérité, des dissertations sont plus faciles, surtout lorsque le dissertateur parle tout seul. Cette polémique sans adversaire, cette escrime qui ne consiste qu'à tirer au mur, n'amuse personne; mais ces messieurs tiennent-ils à être amusés? et ne sait-on pas bien que l'ennui aussi est classique à l'Académie? Au reste, il faut reconnaître que la comme ailleurs la plupart des hommes qui défendent si chaudement la gloire de Corneille et de Racine sont fort désintéressés dans la question: c'est une justice que nous nous plaignons à leur rendre.

Le discours de M. Philippe de Ségur n'est guère qu'une biographie de M. de Levis, homme fort spirituel, écrivain comme on en voit beaucoup, et dont la renommée d'esprit ingénieux vivra plus long-temps que les livres. On a remarqué dans le discours de M. de Ségur fils, un passage plein de sensibilité et d'une convenance très-touchante, sur son père, qu'une longue maladie empêchait d'assister à cette solennité. M. de Levis était oncle du récipiendaire, et cette circonstance ajoutait encore pour lui au devoir imposé à tout académicien de louer son prédécesseur. Il est donc tout simple qu'il ait adopté et vanté ses doctrines et ses antipathies contre les innovations que l'on tente aujourd'hui. Ces innovations nous ne les défendrons pas, nos discours ne leur porteraient pas plus d'aide que ceux de ces messieurs ne leur font de tort. Nous comprenons la critique qui s'applique à un ouvrage, mais celle qui se bat dans le vague, qui attaque tout sans toucher rien, est à nos yeux la chose du monde la plus oiseuse, et la moins digne d'occuper un esprit solide. Ce sont les œuvres qui décideront le procès, et non les dissertations. Attendons les œuvres. J'avoue qu'elles sont rares de part et d'autre, mais le génie vaut bien qu'on prenne un peu de patience. La harangue de M. de Ségur est d'un homme d'esprit et d'un bon parent; c'est un fort joli discours de neveu.

M. Arnault, qui occupait le fauteuil, a répondu au récipiendaire; il nous a semblé un peu plus en colère que M. de Ségur, contre ce qu'on appelle la jeune littérature, et aussi un peu moins ingénieux. Cette anarchie littéraire lui fait presque autant de peur que l'anarchie révolutionnaire, contre laquelle il s'est beaucoup élevé pour arriver à vanter le 18 bru-

maire, qui l'a comprimée. Le 18 brumaire a ramené l'orateur à l'*Histoire de la guerre de Russie*, titre du récipiendaire au fauteuil qu'il venait occuper. Cette histoire a obtenu un prodigieux succès, tandis que celle de *Pierre-le-Grand* est à peu près oubliée. M. Arnault cependant a loué également ces deux ouvrages; il est convenu, à l'Académie, qu'un académicien ne peut faire que des chefs-d'œuvre. C'est un fait qui se prouve deux ou trois fois chaque année, voilà tantôt deux siècles. Quelques phrases de M. Arnault sur la guerre de Russie ont été accueillies par des applaudissemens mérités.

C'est quelquefois une pénible tâche que de succéder à certains académiciens; mais quoi! Un fauteuil ne s'accepte pas par bénéfice d'inventaire; il faut, quoiqu'on en ait, le prendre avec le profit et les charges. Or, quelle charge plus rude que celle d'être obligé de vanter le génie littéraire de M. de Lally-Tollendal? Nous plaignons sincèrement M. de Pongerville de s'être trouvé dans cette nécessité; au reste, il a légèrement passé sur ce sujet ingrat, et il a habilement profité des premières sympathies de M. de Lally-Tollendal pour notre forme politique, afin d'offrir à sa mémoire un éloge sincère; et aussi pour saisir l'occasion de jeter un coup d'œil sur les doctrines politiques et philosophiques du 18^e siècle, qui ont été appréciées par le nouvel académicien avec une honorable indépendance. On connaît les malheurs de famille de M. de Lally, on sait qu'élevé comme un orphelin, il ne connut son père qu'au moment de le voir monter à l'échafaud; on sait combien sa conduite dans ces tragiques malheurs fit honneur à son caractère moral; le discours de M. de Pongerville offre un beau passage sur ce sujet; mais autant il faut honorer la piété filiale de M. de Lally, autant il faut frapper de réprobation sa conduite politique, lorsqu'il a soutenu de tout son pouvoir, à la chambre des pairs, le ministère déplorable qui nous a opprimés durant six années. Il est triste que les convenances académiques n'aient permis à M. de Pongerville qu'un mot insignifiant sur ce grave sujet.

M. de Jouy qui faisait les fonctions de chancelier, a pris la parole après M. de Pongerville; il a donné à la *Traduction de Lucrèce* et à celle d'*Ovide*, les éloges qu'elles ont déjà reçus depuis long-tems de la plupart des critiques. Puis en sa qualité de membre de l'Académie, gardienne de la langue, il a déclaré que l'Académie ne permettrait pas qu'on viole jamais ce dépôt sacré. Est-il bien vrai que la langue soit en un si grand péril? Est-il bien vrai qu'une conspiration s'ourdise autour de nous pour nous faire parler goth, welche ou allobroge? Si par malheur cela était, je plaindrais bien notre pauvre langue, si elle n'avait d'autres champions que MM. de l'Académie. C'est le public qui fait les langues, c'est lui qui les conserve; les poètes n'écrivent que sauf le bon plaisir du public, et personne n'écrira dans un idiome que personne ne voudra lire. C'est le public qui décida jadis entre Corneille et Chapelain; si on avait laissé juger l'Académie, j'ai bien peur qu'elle n'eût décidé pour le dernier. L'Académie des sciences est un tribunal compétent entre les savans et le public; l'Académie française n'a point de compétence en littérature, et elle doit se trouver bien fière quand elle juge comme tout le monde. Cette manie de s'ériger en Perrins-Dandins de la république des lettres est vieille, mais n'en est pas plus sage. Il est têtus que l'Académie s'en guérisse.

L'orateur s'est plaint de l'épithète de *vétéran essoufflé*, donnée par je ne sais quel conscript littéraire, à certains vétérans immortels; le mot a égayé l'assemblée, et une allusion spirituelle à Béranger a provoqué une triple salve d'applaudissemens; j'ignore si Béranger est romantique, mais ce que tout le monde sait, c'est qu'il n'est pas académicien.

(Courrier français.)

MARSEILLE, 14 juin 1830.

On sait qu'il existe à Marseille une communauté de capucins presque tous étrangers. On se rappelle que, sur un ordre du ministère Martignac, M. le préfet de Villeneuve rendit un arrêté ordonnant la dissolution de cette communauté. Plusieurs capucins obéirent, quelques autres résistèrent à cette injonction. Des procès-verbaux furent dressés, une instruction judiciaire eut lieu sur la dénonciation du préfet et à la requête de M. le procureur du Roi de Marseille. Le ministère Martignac fut remplacé par le ministère du 8 août. On crut d'abord que les poursuites allaient s'arrêter; cependant il paraît que MM. de Labourdonnaye et de Courvoisier, alors ministres de l'intérieur et de la justice, consultés sur ce qu'il était convenable de faire, répondirent qu'il fallait veiller à l'exécution des lois. L'instruction fut donc continuée, mais mollement et avec lenteur. Cependant les capucins, qui avaient d'abord abandonné la communauté, revinrent; ils se montrèrent dès lors ouvertement dans les rues, avec le costume de leur ordre, mendiant et quêteant impunément.

Par suite de la lenteur vraiment extraordinaire qui a été apportée dans l'instruction de cette affaire, l'autorité a donné lieu aux plus fâcheuses conjectures, en s'exposant à faire croire qu'elle hésitait et qu'elle reculait à l'aspect des capucins. Cette lenteur a amené la scène fâcheuse dont nous allons rendre compte.

Dimanche, 13 juin, était le jour fixé pour la procession générale de la Fête-Dieu. Les autorités civiles et militaires avaient été convoquées; elles se trouvaient réunies dans l'église de la Major. M. Taxil, procureur du Roi, ayant aperçu les capucins, revêtus du costume de leur ordre, après s'être concerté avec M. le maire et M. le préfet, fit appeler le père Eugène, leur supérieur, et l'invita à ne point paraître à la procession. Elle se mit en marche; arrivée à la rue Puits-du-Denier, on vint prévenir M. le procureur du Roi que les capucins, au mépris de ses injonctions, marchaient fièrement à la suite des frères de la doctrine chrétienne. M. Taxil dépêcha M. le commissaire de police Panon, assisté de MM. Morel et Durosoy huissiers attachés au tribunal, pour ordonner aux capucins de quitter la procession. Alors les capucins répondirent que, convoqués par M. l'évêque, ils ne reconnaissaient que ses ordres. La marche de la procession fut un moment suspendue. M. Tempier, vicaire-général, qui portait l'ostensoir, s'arrêta, conféra, dit-on, avec M. Taxil, lequel déclara que les capucins devaient quitter la procession, ou que lui-même se retirerait, avec ses substituts. On assure que M. Tempier répondit aussi que les capucins étaient à la procession

d'après l'invitation de M. l'évêque, et qu'ils devaient y rester tant que ce prélat ne leur donnerait pas un ordre contraire. M. le préfet, encore consulté sur cet incident, dit que chacun était le maître de faire ce qu'il jugerait convenable. Alors, M. Taxil, suivi de tous ses substituts, se retira. M. le préfet, M. le maire, M. le président du tribunal et toutes les autorités civiles et militaires, sont demeurés.

Tel est le fait grave qui vient d'avoir lieu.

La conduite de M. Taxil a été digne et sage. Il a fait son devoir sans ostentation, sans emportement comme sans faiblesse. On a méconnu à son égard toutes les convenances. M. l'évêque n'ignorait pas que les capucins étaient poursuivis par M. le procureur du Roi. Dès lors était-il convenable, en convoquant ce magistrat et ses substituts, de les mettre en présence de gens qui sont poursuivis comme rebelles à la loi ? Nous ne terminerons pas sans faire remarquer que l'exemple de M. Taxil aurait dû être suivi par M. le préfet ; car il s'agit de l'exécution d'un arrêté de son prédécesseur. Tant que cet arrêté n'est pas révoqué, il lie M. d'Arbaud lui-même. Son devoir était donc de se joindre à M. Taxil pour faire respecter les décisions de l'autorité.

Nous devons ajouter enfin que cet événement n'est que la conséquence d'une illégalité d'un autre genre, qui est celle de la procession elle-même. L'art. 45 de la loi du 18 germinal an X prohibe les cérémonies extérieures des cultes dans tous les lieux où il existe un temple appartenant à un autre culte. Plusieurs temples dissidents étant ouverts à Marseille, il y a lieu à l'application de cette loi. Que les autorités tolèrent ces processions illégales, c'est un mal ; mais qu'elles les sanctionnent par leur présence, c'est une calamité publique. Quels respects les citoyens auront-ils pour les lois dans un pays où les autorités s'associent avec une poignée d'individus pour mépriser ces lois et les fouler aux pieds ? Et, lorsque citoyens et gouvernans n'ont plus de respect pour les lois et se croient au dessus d'elles, où est l'ordre ? où sont le repos et la liberté ?

P. S. Nous apprenons à l'instant qu'un mandat de comparution vient d'être lancé contre cinq capucins par M. le juge d'instruction, sur la requête de M. le procureur du roi.

NOUVEAUX ARRANGEMENS POUR LA GRÈCE.

A peine connaît-on aujourd'hui en Grèce la noble résolution du prince Léopold. Dans les premiers jours du mois dernier, à ce que nous apprend notre correspondant, on attendait de jour en jour l'arrivée de ce prince dans son nouvel état et bien que son accession au trône ne fut pas populaire, les partis lassés de la situation provisoire où ils languissent, étaient résignés à se soumettre au joug que voulaient leur imposer les puissances protectrices. Déjà les armées françaises, anglaises et russes étaient réunies à Nauplie pour assurer l'exécution des clauses du protocole. Cette résignation d'une part et ces préparatifs de l'autre auront été en pure perte et la Grèce a dû se trouver de nouveau dans cette situation perplexe et incertaine qui suffirait pour désorganiser le peuple le plus avancé en civilisation.

Sans argent, presque sans autorité, abandonné peut-être des armées qui auront vu leur mission ajournée, que sera devenu le président du nouvel état ? On dit que sa position, dont M. Eynard a fait ressortir tout le danger, et plus peut-être la difficulté de trouver un remplaçant à Léopold, ont déterminé les cabinets alliés à prendre enfin un parti. C'est leur résolution que le courrier, dont nous avons annoncé hier le départ, était chargé de porter au comte Capo-d'Istria. Il paraît qu'on est convenu de laisser à la tête du gouvernement celui qui a déjà tant fait pour ramener l'ordre et la tranquillité dans ce malheureux pays. Mais le pouvoir qu'on lui délègue ne doit durer que six mois, sauf à le renouveler lorsque ce délai sera expiré. Pendant ce tems on lui enverra quelques subsides et quelques secours en hommes. Pendant ce tems aussi, on cherchera à effectuer la délimitation stipulée par le protocole, et à transplanter des populations turques sur le territoire grec et des populations grecques sur le territoire turc. A cet égard la diplomatie paraît résolue à ne tenir aucun compte des représentations qui ont fait tant d'impression sur l'esprit du prince Léopold. Il lui faudra essayer encore quelques déceptions nouvelles pour qu'elle en vienne à comprendre qu'un gouvernement fédéral est le seul qui convienne à la Grèce.

(Courrier Français.)

AMÉRIQUE DU SUD.

BUENOS-AYRES, 5 juin.

Aucun événement politique n'a troublé la tranquillité du pays. Le gouverneur de la province n'est point de retour de l'intérieur. D'après les derniers avis, il était encore à Salto. Le sénateur Jose maria Rojas a été nommé député du gouvernement de Buenos-Ayres, pour traiter conjointement avec ceux de Santa-Fé, Entre-Rios et Corientes, de la paix définitive et d'une alliance entre les quatre provinces, conformément aux stipulations préliminaires du dernier traité.

RIO JANEIRO, 5 juillet.

Le gouvernement se propose d'exiger à l'avenir le paiement des droits de douane, moitié en espèces et l'autre moitié en billets de banque. Un projet de loi est maintenant en discussion devant le corps législatif au sujet du papier-monnaie.

ÉTATS-UNIS.

NEW-YORK.

BRÉSIL. — Les bâtimens *Ferrata* et *Lady Adams*, arrivés de Rio-Janeiro à Baltimore, après une courte traversée de 36 jours, nous portent des avis de Rio jusqu'à la date du 7 juillet, et des informations précises sur les premiers effets de la discorde qui divise les chefs ambitieux et turbulens du nouveau

gouvernement de Montevideo. Les partis en sont venus aux mains, un engagement a eu lieu entre les troupes du gouvernement et celles du général Ribeiro qui commande dans l'intérieur ; don Manuel Lavalleja, frère du général de ce nom, gouverneur de Montevideo, a, dit-on, été fait prisonnier. Le gouverneur lui-même, ayant pourvu à la sûreté de la place, et après avoir laissé une forte garnison dans la citadelle, s'est mis en marche avec un régiment de chasseurs et toutes les troupes disponibles, dans l'intention de réduire son adversaire. Quelques lettres de Buenos Ayres du 5 juin annoncent qu'un combat dont on ignorait l'issue a été livré. D'autres lettres de Montevideo gardent le silence à ce sujet, et malgré les préparatifs de guerre, et ces premiers actes d'hostilité, elles indiquent quelque espérance d'arrangement. Il est surprenant qu'on ne dise rien du Président Rondeau, qui certainement n'est pas resté neutre, après avoir provoqué cette querelle pour usurper un peu plus d'autorité, et fait prendre les armes à son champion Ribeiro, dans le but évident de réunir tout le gouvernement dans sa personne.

C'est ce même Rondeau, ce négociateur également habile et funeste à son pays, qui ayant su se faire un point d'appui au dehors a exercé une si longue domination sur Buenos Ayres. Repoussé de son pays qui le regarde avec raison comme un fléau ; soutenu par une main invisible prodigue de sa protection quand elle entrevoit la possibilité de désorganiser les nations pour les asservir, Rondeau reparait à peine au faite des dignités de la nouvelle république, qu'elle est placée dans un état de confusion et de désordre : la guerre civile est presque une affaire de nécessité, et le seul moyen de résister à l'influence qui le fait agir ; des deux côtés l'intérêt est trop puissant pour qu'un rapprochement soit possible, car la question est tout entière dans l'indépendance du peuple, ou dans sa soumission aux vues militaires et commerciales du gouvernement qui s'arroge des droits sur tous les autres.

Le *Philadelphia Gazette* du 18 nous fournit un extrait d'un journal de la Nouvelle-Orléans du 2 de ce mois, annonçant qu'un passager arrivé de Vera-Cruz dans la goélette *Etats-Unis*, capitaine Craighead, rapporte que la République est dans la situation la moins rassurante, que des scènes de troubles et de violence se succèdent journellement. Guerrero ayant réuni des forces considérables qui reçoivent un accroissement continu, était sur le point de marcher sur la capitale, et d'après les derniers avis qu'on avait reçus, il était campé à 3 lieues de Mexico.

Le 3 juillet, les consuls anglais et hollandais, à leur retour d'une fête donnée par le consul américain, ont été assaillis aux portes de la ville par des soldats armés. Le consul anglais a été grièvement blessé.

Le capitaine, un officier et l'équipage d'un brick américain ont été retenus en prison pendant 24 heures pour avoir châtie à bord de leur bâtiment un nègre insolent, adonné à l'ivrognerie. Ce n'a été qu'après des sollicitations répétées du consul américain, et rejetées plusieurs fois par le commandant, que leur élargissement a été obtenu.

La décision de la cour des Etats-Unis, séant à la Nouvelle-Orléans, sur le sort des Nègres provenant du bâtiment pirate capturé par le *Grampus*, les placera dans la position la plus étrange. Si la cour les déclare libres, la loi de l'état veut qu'ils soient mis en vente comme esclaves ; et le seul moyen de leur faire conserver leur liberté sera de les tenir en prison. En attendant la cour et ses officiers méritent de grands éloges pour les soins donnés à ces malheureux. Nous regardons comme certain, et comme la véritable interprétation de la loi, qu'on les fera partir pour la colonie de Libéria, sur la côte d'Afrique.

D'après le journal intitulé *Georgian*, il a été exporté du port de Savannah dans un intervalle de 10 mois 215,777 balles de coton, dont 10,000 longue soie, dits *sea-land* ; les cotons courts évalués à 10 cts. la livre, et le longue soie à 20 cents, la valeur totale des cotons exportés s'élève à sept millions, deux cent huit mille, huit cent trente deux dollars.

Au nombre des accusés qui vont être jugés par la cour criminelle, se trouve un individu du nom de Van Tassei, autrefois nommé Thomas Jefferson. On a vu il y a peu de tems siéger à la fois sur le banc des criminels, trois personnes portant les noms de *George Washington*, *John Adams*, et *Andrew Jackson*.

(Journal of Commerce.)

La culture de la soie a pris un accroissement considérable aux Etats-Unis. On a de grandes obligations à M. Duponceau, de Philadelphie, pour sa persévérance et les efforts qu'il a faits, afin de répandre les connaissances relatives à l'art de filer parmi les personnes qui entretiennent des vers à soie. Il a employé à cet effet M. d'Homergue qui s'empresse de donner des instructions à tous ceux qui ont le désir d'apprendre. Déjà il a obtenu de grands succès. On lit dans *Poulson's Advertiser* qu'un particulier de Mansfield, dans le Connecticut, a calculé que cet Etat fournirait pendant la saison quatre tonneaux de soie écru, et que le montant de celle qu'on a

obtenue cette année à Mansfield et dans les villages voisins, s'élève à \$24,000.

OPÉRA FRANÇAIS.

JEAN DE PARIS — TONY.

Deux opéras de Boyeldieu ont été représentés pour les débuts de la compagnie française de la Nouvelle-Orléans. L'on ne pouvait mieux choisir. Jean de Paris, composé il y a vingt ans, pendant les beaux jours de l'opéra comique, pour Elleviou, Martin, Madame Gavaudan et Mademoiselle Regnault, a survécu à la grande révolution musicale opérée en France par l'apparition de Rossini, et qui a fait oublier jusqu'aux chefs d'œuvre de Grétry que la nouvelle école ose traiter aujourd'hui de *perruque*. Cette musique que l'on sait par cœur et qui paraît toujours nouvelle, ces motifs pleins de fraîcheur et d'originalité, qu'on retient si facilement et dont le perfide fausset d'un voisin mélomane ne peut même nous dégoûter, ont été appréciés et vivement applaudis par les nombreux spectateurs réunis au théâtre du Park.

Les détracteurs de la musique française ne vont pas jusqu'à lui contester la supériorité qu'elle s'est acquise dans les ouvertures. Partout elles sont exécutées de préférence à toutes les autres ; plusieurs même ont survécu aux opéras qu'elles précédaient, et qui sont tombés dans l'oubli. Celle du Jeune Henry est de ce nombre et ne redoute aucune comparaison. L'ouverture de Jean de Paris est réputée l'une des meilleures et l'orchestre habilement conduit par M. Paradol l'a rendue avec un aplomb et un ensemble qu'on ne saurait trop louer.

La curiosité du public était vivement excitée par les débuts de madame St. Clair, qui à Paris avait obtenu des succès au théâtre de l'Odéon. Fatiguée par une pénible traversée de cinquante-six jours, et par une indisposition que tout l'art des médecins ne peut faire disparaître encore, elle semblait se défier de ses forces, et son émotion était visible au moment où elle a paru devant cette assemblée toute nouvelle. Avec moins de modestie elle n'aurait pu douter du plaisir que nous devions éprouver à la voir et à l'entendre, et les applaudissemens mérités qui ont éclaté à la fin de son grand air : *Quel plaisir d'être en voyage*, ont dû lui prouver que l'on sait apprécier une voix pure, fraîche, une excellente méthode et beaucoup de goût. Les couplets du *Troubadour* au second acte et le duo avec Jean de Paris n'ont plus laissé de doute sur son talent et sur les succès qui l'attendent. Elle a été bien secondée par Letellier, qui cependant a manqué plusieurs fois de mémoire, et auquel nous reprocherons une trop grande prodigalité de gestes ; sous le costume de Jean de Paris on doit toujours reconnaître l'héritier présomptif de la couronne de France.

Le jeune page de maître Jean a réalisé toutes les espérances qu'avait fait concevoir Angéline la Champenoise ; le joli rôle d'Olivier a été joué par madame Berdoulet avec beaucoup d'esprit et de vivacité. Dès le premier jour nous avons prédit les succès que doit obtenir cette actrice, et nous ne craignons pas maintenant de passer pour faux prophètes.

Privat a été heureusement épargné dans la grande réforme ; cet acteur a de la tenue, de l'aisance, et il a fort bien rendu toute la morgue et la comique importance d'un grand sénéchal dont la principale affaire est l'appât d'un diner. Sa voix que fatigue quelquefois un morceau trop long convient à celui du premier acte. C'est la *Princesse de Navarre*, et il l'a chanté avec goût.

Le vaudeville de *Tony* obtient toujours un grand succès. Les lazzi, les plaisanteries un peu burlesques qui abondent dans cette pièce ne peuvent guère être compris que par des Français, mais le jeu plaisant de Victorin et de Notaire provoque la gaieté de ceux qui les entendent le moins. Ils ne sont pas les seuls cependant qui aient excité de bruyans éclats de rire ; ils en ont partagé l'honneur avec le héros de la pièce, le canard accusateur, cause innocente des malheurs et de la fortune de son maître.

Si le calembourg n'existait pas, on l'inventerait en faveur de Victorin ; non que nous prétendions comme lui que si l'on prenait sa figure, ce serait fort vilain, mais son air, sa tournure, ses formes qui ne sont rien moins qu'athlétiques doivent échauffer la verve des faiseurs de bons mots. Le pâtissier Biscott a excité une hilarité générale lorsqu'il a chanté le couplet suivant qui semble tout-à-fait de circonstance :

Le pudding, les pâtés de fruits,
Sont renommés en Angleterre,
Les macarons et les biscuits,
Sont en France d'un pât plus légère.
Pour le reste Londres et Paris
Ne peut se faire aucuns reproches,
Car mon cher, dans ces deux pays
L'on fait de fameuses brioches.

M^{lle} Girardot prête le secours de sa jolie figure au petit rôle d'Anna ; elle a su le faire valoir et l'on conçoit sans peine la constance de Tony le pêcheur.

Maintenant que les principaux acteurs de l'Opéra ont paru sur la scène, on peut apprécier leur supériorité sur ceux qu'ils ont remplacés. Comme chanteurs surtout, elle est incontestable et M. Davis mérite toutes nos félicitations pour les changemens heureux qu'il a faits. On ne peut s'occuper avec plus de succès de nos plaisirs. Ils seront de trop courte durée, et nous en sentons tout le prix dans un moment où les Parisiens eux-mêmes en sont privés.

SCIENCES NATURELLES.

Source intermittente de Fontestorbe. — La source intermittente de Fontestorbe, l'une des plus curieuses de celles qui ont été observées, est située à 20 minutes au sud de Belesta, dans le département de l'Ariège, et à 25 mètres de la rive droite de l'Isère. Le jour où M. Destrem l'a observée, le 10 octobre 1828, à 10 heures du matin, la température à l'air libre était de 18° centigrades, celle de la grotte où la source a trouvé une issue étant de 9° centigrades, la source a donné 5° 1/2 Réaumur, ou bien 6° 875 m. centigrades. La durée de l'intermittence de la source est de 63 minutes; elle présente les circonstances suivantes :

Elle croît pendant 16 minutes, se maintient à son maximum pendant 8, décroît pendant 31, et s'interrompt pendant 8; en sorte que la durée totale de l'intermittence comptée entre l'arrivée et le retour des eaux de la source est de 63 minutes. La roche au travers de laquelle la source se fait jour, est un calcaire gris compact et de transition, avec veines de spath calcaire, présentant quelques cavernosités; c'est un vrai marbre gris qui constitue, au reste, le sol de presque toute cette partie des Pyrénées. Le pays de Sault, qui domine Belesta, n'offre d'autre issue aux eaux pluviales que l'infiltration, il est probable que la source de Fontestorbe en est alimentée.

Pour expliquer son intermittence, M. Destrem suppose que les eaux d'infiltration se réunissent d'abord dans un premier réservoir général; que de là elles se rendent dans un second réservoir, dans le fond duquel un siphon naturel, formé par une suite de cavités dues à la nature cavernueuse de la roche, prend son origine. Pour expliquer le phénomène, il suffit d'admettre que l'orifice de la seconde branche du siphon communie à la partie inférieure du second réservoir. Lorsque celui-ci est rempli de manière à ce que la branche de siphon qui lui correspond se trouve également pleine, alors le jeu du siphon commence, et l'écoulement des eaux à l'extérieur continue tant que l'air ne pénètre pas par l'orifice qui plonge dans le réservoir dont il s'agit. Aussitôt que l'air a pénétré dans le siphon, son jeu est interrompu pendant le tems nécessaire pour remplir le réservoir.

Si l'on revient aux données de l'expérience, on voit que le tems nécessaire pour remplir le second réservoir est de huit minutes, et que le jeu du siphon est de 55 minutes, c'est-à-dire un tems qui serait suffisant pour remplir sept fois le bassin. Cette explication fait également connaître la cause de la température de la source que nous avons trouvée être inférieure à celle du sol; en effet, il suffit d'admettre que le second réservoir est alimenté par les eaux du fond du premier réservoir général.

La source, à son maximum, a donné par une section de 0,82, prise au même point, une vitesse réduite de 1 m. 54 c. par seconde, ce qui fournit un cube d'eau par seconde de 1,263; c'est-à-dire le quart environ du maximum. Dans les mois d'été, la source ne se réduit jamais à rien; son minimum est quelquefois du 8° seulement de son maximum.

Culture de l'arracacha. — On s'occupe en France, en Allemagne et en Suisse, de la culture de l'arracacha esculenta, plante dont la racine rivalise, en Amérique même, avec la pomme de terre. MM. Mercier et de Candolle, à Genève, ont reçu du docteur Vargas de Caraccas, des tubercules vivans de cette plante; ils commencent à végéter dans les serres du jardin botanique où on les a déposés. Les savans de Genève en ont expédié de suite aux jardins de Montpellier, de Toulon, de Turin et de Florence, qui, placés dans un climat plus favorable, pourront probablement la cultiver en pleine terre et la répandre autour d'eux. Ce serait une des naturalisations les plus importantes dont le midi de l'Europe pût enrichir son agriculture. Ce végétal appartient à la famille des ombellifères.

Description de l'alhagi, ou herbe des pèlerins. — Cette jolie plante, que décrit M. Mignan, est très-commune dans les déserts de l'Arabie, de l'Afrique, de la Tartarie et de la Perse, où la nature semble l'avoir placée à dessein. Non-seulement pour servir de nourriture au chameau, l'inestimable habitant de ces régions inhospitalières, mais encore pour offrir ses secours au voyageur épuisé par la faim.

L'alhagi en effet recueille pour lui, au moyen de ses longues racines, la faible humidité qui se trouve dans ces plaines arides, et les Arabes qui connaissent cette propriété, savent en tirer parti pour se procurer une nourriture saine et abondante. Ils partagent au printemps la plante près de sa racine, déposent dans cette fissure une graine de melon d'eau, puis ramènent la terre autour de la tige. La graine parasite végète ainsi au milieu des sables, où la substance nutritive que ses frères racines ne sont pas propres à recueillir, lui est abondamment fournie par les suçoirs plus longs et plus fermes de l'alhagi. C'est par ce moyen que les Arabes forcent le sol rebelle à toute espèce de culture à leur fournir périodiquement une grande quantité de melons d'eau.

L'alhagi ne montre ses petites feuilles ovales que pendant quelques jours au printemps, ses belles fleurs cramoisies paraissent plus tard dans la même saison; elles sont suivies de la petite gousses en forme de collier qui caractérise les sainfoins. Pendant les chaleurs de l'été, ses tiges se couvrent d'une liqueur onctueuse qui se condense en grains pendant la fraîcheur des nuits, et qui l'a fait prendre par quelques voyageurs pour la manne du désert.

ÉCONOMIE RURALE. — Utilité des couvertures sur la tige des arbres fruitiers. — Le savant et infatigable président de la société d'horticulture de Londres (M. Th. Andrew Knight), a dit, dans le 6° volume des Transactions de cette société, que plusieurs observations le portaient à croire que l'avortement des fleurs des arbres fruitiers, lorsque ces fleurs sont d'ailleurs bien organisées, doit être attribué à l'interruption du cours de la sève dans la tige des arbres, par les gelées du printemps. Il cite à l'appui de cette opinion la végétation vigoureuse d'un rosier de Chine, autour de la tige duquel un lierre s'était entortillé.

Réfléchissant sur cette idée, et voulant vérifier jusqu'à quel point elle était fondée, M. William Stowe, au mois d'avril 1826, enveloppa de grosses cordes de foin la tige et les principales branches d'un pommier-reinette de son jardin en en laissant à côté deux autres courir la chance de la température naturelle. Le froid fut très-vif à la fin d'avril, et dans les premiers jours de mai au point que, dans la nuit du 30 avril, le thermomètre descendit à 15° F. (six degrés de Réaumur) au-dessous du degré de congélation. Toutes les fleurs furent détruites sur l'un des arbres restés sans couverture, et elles le furent à peu près sur le second, qui ne produisit qu'une douzaine de pommes. Au contraire la récolte fut si abondante sur celui qui avait été couvert, qu'elle frappa d'admiration tous ceux qui en furent témoins.

M. Stowe ne se dissimule pas qu'il est rigoureusement possible que le succès de son opération soit le produit d'une cause différente; mais toutes les probabilités sont pour lui, et le résultat est si remarquable, qu'il a cru devoir le faire connaître, afin d'inviter à de nouveaux essais.

Le procédé de M. Stowe a été employé avec non moins d'avantages dans diverses parties de la France et de l'Angleterre, sur des plantes très délicates. Il importe surtout de bien couvrir le collet de la racine, que l'auteur considère comme le point central de la vie végétale.

CAVERNE RÉCEMMENT DÉCOUVERTE PRÈS DE CHOKIER, EN BELGIQUE.

Voici quelques détails sur une caverne qu'on vient de découvrir près de Chokier. Elle est élevée au-dessus de la Meuse de soixante-dix aunes environ; sa longueur est d'environ vingt aunes; sa largeur varie de huit à une aune; sa hauteur, qui est d'abord de cinq aunes, diminue progressivement. Cette cavité était presque entièrement remplie par une brèche très-solide, par un limon argileux et par des couches de stalagmites. La voûte est tapissée de stalactites dont la longueur excède rarement trois palmes. La brèche qui remplissait en grande partie la caverne est composée de fragmens de calcaire tout-à-fait semblable au calcaire environnant, et de quelques cailloux quartzeux et d'ossemens pour la plupart brisés, le tout réuni par un ciment calcaire.

Les os et les dents sont disséminés indistinctement dans toute l'étendue de cette couche de brèche et de limon, dont l'épaisseur moyenne est de plus d'une aune. Ainsi, on y trouve une dent de cheval à côté d'une mâchoire d'ours, une défense d'éléphant à côté d'une mâchoire de renard ou d'une dent de rhinocéros; des ossemens de bœuf, de cerf, dans le voisinage immédiat d'une mâchoire d'hyène. Tous les os qui ont été trouvés, à quelques exceptions près, conservent en grande partie leur gélatine. Aucun d'eux n'a offert de traces d'avoir été rongé.

Ces restes fossiles appartiennent à au moins quinze espèces différentes, parmi lesquelles figurent surtout les ours des cavernes, le cheval et les hyènes. Les parties qui sont dans le meilleur état de préservation sont les phalanges des doigts, les os du tarse et du carpe, et les dents, qui n'ont rien perdu de leur email. Quant aux crânes, aux côtes et aux omoplates, on n'en a trouvé jusqu'à présent que des fragmens, et encore en très-petit nombre. Voici l'énumération des espèces qui ont été déterminées, et dont on a trouvé les os qui ont été placés au cabinet de l'université de Liège.

Parmi les carnivores, pour des cavernes, l'hyène fossile, le loup, le renard, la taupe. Parmi les rongeurs, le lièvre et le lapin, le rat d'eau, le campagnol, le rat commun. Parmi les ruminans, le cerf et le bœuf. Parmi les solipèdes, le cheval. Parmi les pachydermes, le rhinocéros unicompe, le rhinocéros bicompe, l'éléphant des Indes. On a de plus trouvé des os des extrémités de quatre espèces indéterminées d'oiseaux, et des coquilles d'escargot commun. Ces animaux sont les mêmes que ceux qui ont été trouvés dans d'autres cavernes, les mêmes que ceux de la caverne de Kirckdale en Angleterre.

Après l'existence d'un si grand nombre de restes organiques, appartenant à des espèces si diverses, réunies dans un petit espace et dans un état si parfait de préservation, le fait le plus intéressant que présente la caverne de Chokier paraît être l'existence de trois couches distinctes de stalagmites au-dessous de chacune desquelles on trouve des ossemens. On ne cite aucun cas semblable dans l'histoire des cavernes. (National des Pays-Bas.)

Nouvel animal fossile. — Le journal d'Exeter annonce que miss Marie Anning vient de découvrir dans la carrière de Lyme-Regis une espèce d'animal fossile qui semble n'avoir pas encore été examinée par les savans. La longueur du squelette est d'un pied et demi seulement; la tête est terminée par un long bouton; les yeux occupaient deux cavités remarquablement grandes; les vertèbres sont nombreuses et bien conservées. Cet animal était armé de griffes et d'aiguillons assez semblables à ceux des raies, mais creux intérieurement. Ses pattes antérieures paraissent avoir été des nageoires, ou plutôt des ailes, selon l'opinion de plusieurs personnes qui ont recherché les analogies de cette espèce éteinte avec l'organisation des espèces vivantes.

Depuis quelque tems, les journaux anglais entretiennent le public d'un grand télescope achromatique, nouvellement arrivé à Londres, dont l'effet surpasse celui de la belle lunette faite à Munich pour l'observatoire de Dorpat, et même tout ce qu'ont possédé Herschell et son fils. A peine installé chez le savant anglais qui le possède, cet instrument, dès les premières observations, a donné lieu à la découverte, dans la constellation d'Orion, d'une étoile très-petite. Mais ce qu'on n'ajoute pas, c'est que les verres objectifs, de onze pouces de diamètre et dix-huit pieds de foyer, qui en font le mérite, ont été construits par un Français, M. Cauchois, le même qui, après plusieurs autres récompenses honorables, a reçu une médaille d'or de la Société d'encouragement.

Il est fâcheux qu'un instrument aussi parfait ait été porté à l'étranger.

STATISTIQUE.

Dépenses de la nation anglaise occasionnées par la guerre. — Depuis 1688 jusqu'en 1815, c'est-à-dire dans un espace de cent vingt-sept ans, la Grande-Bretagne a compté soixante-cinq années de guerre. Voilà les sommes que ces guerres lui ont coûté :

Table with 3 columns: Description, Liv. sterl., francs. Rows include: Celle qui commença en 1688, Celle de la succession, Celle d'Espagne, Celle de sept ans, Celle d'Amérique, Celle de la révolution française, Celle de l'empire.

Quel serait la prospérité de la nation anglaise si cet énorme capital eût été dépensé en établissemens productifs, au lieu de l'être en moyens de destruction. Une portion notable de ces sommes a été employée, le siècle dernier, à disputer à la France quelques misérables arpens de neige dans l'Amérique du Nord.

Depuis 1803 jusqu'en 1816 inclusivement, l'Angleterre a répandu 3,227,715 fusils dans la circulation, non compris ceux sortis des trois royaumes pour le compte des particuliers. Ce nombre a été distribué à la charge du trésor public, dans les proportions suivantes :

Table with 2 columns: Description, Quantity. Rows include: 2,143,643 fusils aux alliés de l'Angleterre, 349,882 id. aux troupes de ligne anglaises, 59,405 id. à la milice régulière des trois royaumes, 151,969 id. à la milice locale, 307,583 id. aux différens corps de volontaires, 215,232 id. à la marine anglaise.

On consomma, terme moyen, par année de guerre, 80,000 barils de poudre à canon; mais depuis 1812, la consommation en était devenue tellement considérable, à cause de l'épuisement de l'Autriche et de la Prusse, qu'on a renoncé, en quelque sorte, à en évaluer la quotité.

La provision d'armes à feu a toujours été plus forte en France qu'en Angleterre. En 1793, au moment de la guerre, il n'y avait que 47,000 fusils à la Tour de Londres; il y en avait 558,000 en France vers 1771, et 700,000, en 1789; en 1811, la réserve était encore de 500 à 600,000.

JUIFS. — Population comparée à la population générale de chacun des états de l'Europe :

Table with 3 columns: Country, Jewish Population, General Population. Rows include: France, Angleterre, Danemark, Pays-Bas, Autriche, Autres états d'Allemagne, Prusse, Cracovie, Russie, Suède et Norvège, Suisse, Italie, Sardaigne, Iles Ioniennes, Turquie, Espagne, Portugal.

LITTÉRATURE.

U L Y S S E - H O M È R E, OU DU VÉRITABLE AUTEUR DE L'ILIADÉ ET DE L'ODYSSÉE, par Constantin Koliades. — In-folio.

Essai pour déterminer l'unité poétique de l'Iliade; Lettre à Goethe; par M. Lange. — Darmstadt.

Essai sur la beauté morale de la poésie d'Homère; par P. van Limburg Brouwer. — In-8°. Liège. (1er ARTICLE.)

Nous réunissons ici ces trois ouvrages, bien que différents de doctrines et de solutions, parce qu'ils ont pour but une même recherche et touchent à une même question que nous avons l'intention d'examiner dans son ensemble. Cette question est celle de l'existence d'Homère et de l'unité de ses ouvrages.

Il n'est sans doute aucun de nos lecteurs qui, sous le nom de système de Wolf, n'ait au moins entendu parler de l'hypothèse fameuse, qui, sans égard à la plus haute des renommées littéraires, regarde les poèmes homériques comme un recueil de chants nationaux, rassemblés et mis en ordre par les soins d'un ou de plusieurs Macpherson. Cette opinion d'abord émise en France au dix-septième siècle par l'abbé d'Aubignac comme une conjecture purement esthétique, puis élevée à la philosophie par Vico, et plus tard à l'érudition par Wolf est devenue classique et populaire en Allemagne, tandis qu'elle n'a paru jusqu'ici à nos savans qu'un paradoxe insensé indigne de leur attention. Cependant voici que, par une de ces réactions qui ne sont pas rares dans les lettres, cette idée commence à se propager parmi nous, en même tems qu'il se forme une école qui l'attaque vivement de l'autre côté du Rhin. Exposer la naissance et les progrès du système de Wolf, et les réponses de ses plus récents adversaires, MM. van Limburg et Lange; montrer ce qui, dans la nouvelle hypothèse de M. Const. Koliades, peut avancer ou reculer nos connaissances sur Homère; indiquer enfin quelle route la philologie devrait suivre, selon nous, pour amener cette curieuse recherche à ses

derniers résultats, tel est le but que nous nous proposons d'atteindre dans ces articles.

Mais avant de commencer cet examen, nous avons à repousser certaines fins de non-recevoir, que deux classes de personnes élèvent contre toute espèce de recherches qui risqueraient de jeter du doute sur l'existence d'Homère et l'unité de ses deux poèmes.

Ces premiers opposans, artistes et poètes, frappés des beautés innombrables de l'Iliade et de l'Odyssée, plaident pour l'existence d'Homère comme un ami pour celle d'un ami. Ce serait pour eux presque une infortune que d'être contraints de reporter sur plusieurs ce culte qu'ils sont dans l'habitude de concentrer sur un seul. Ils souffriraient d'être forcés de ne plus voir dans ces deux magnifiques compositions qu'une œuvre collective et qu'une ordonnance de seconde main. Un Homère en plusieurs personnes leur paraîtrait une sorte de polythéisme, et, comme plusieurs l'ont dit, un délire presque semblable à celui des athées. A ces âmes si pieusement enthousiastes, nous répondrons que pour être anonymes et de plusieurs mains comme les grandes épopées de l'Inde, les *Sagas* du nord, les *Nibelungen* et presque tous les grands momens de l'art au moyen âge, les poèmes homériques n'en seraient, après tout, ni moins admirables ni moins beaux. Nous leur demanderons si, pour être due aux Pisistratides, l'économie de l'Iliade et de l'Odyssée en serait moins digne de nos louanges ; si il n'y a pas autant de plaisir à voir croître une épopée sous la main lente et majestueuse des siècles qu'éclorre du cerveau d'un seul homme. Mais ce qui domine tout, c'est que ce n'est pas ici une question de sentiment, mais de vérité. L'existence d'un ou de plusieurs Homère n'est pas une question de simple curiosité littéraire ; c'est comme on le verra dans Vico, une question importante et décisive pour l'histoire de l'espèce humaine.

Les seconds opposans déclarent la question insoluble. S'enquérir d'Homère, est, à leur avis, du tems et des soins perdus. Parmi ces gens si timorés, nous rencontrons un des membres les plus distingués de l'Académie des inscriptions, M. Letronne, dont la critique est habituellement et heureusement plus hasardeuse. Les arguments d'impossibilité qu'à l'occasion de l'ouvrage de M. Koliades il a opposés à toutes les recherches sur la personne d'Homère retombent, par ricochet, sur le système de Wolf, pour ou contre lequel le savant académicien a évité de se prononcer directement. « Puisque l'antiquité, dit-il, fournit si peu de choses sur Homère (si peu de choses concluantes apparemment), on a dû chercher dans ses ouvrages quelques indices qui pussent le faire connaître. Mais tous les efforts à ce sujet n'ont abouti à rien, et il était facile de le prévoir. Comment pourrait-on croire que les anciens, qui ont tant retourné les poèmes homériques, qui ont vu tout ce qui s'y trouve et même ce qui n'y a jamais été, auraient laissé passer inaperçu quelque indice qui pourrait les mettre sur la voie d'un fait qu'ils ont tant cherché ? Il n'est que trop vrai que l'auteur de ces poèmes, quel qu'il soit, semble avoir pris à tâche de soustraire à la postérité tout moyen de le connaître. »

Ainsi, aux yeux de M. Letronne, l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée aurait, comme celui des *Lettres de Junius* au dernier siècle, pris à tâche de nous dérober son nom ! Pour un critique si réservé, et qui ne nous permet aucune vue conjecturale, c'est en émettre une vraiment singulière ! Probablement M. Letronne y tient peu. Il ne tient qu'à ce qu'on cesse de s'occuper de la biographie d'Homère. Sa raison est que l'antiquité n'ayant rien su de certain sur ce sujet, il est ridicule à nous d'espérer en savoir plus qu'elle. Nous ne partageons point cet avis pour deux motifs : 1° il n'est pas bien prouvé que les anciens n'aient rien su de certain sur Homère ou les homérides. Nous sommes loin de posséder tous leurs écrits, et les scholies de Venise, publiées par Villoison en 1788, ont prouvé qu'ils ont eu en partie les idées de Vico ; 2° quand même les anciens n'auraient pas résolu cette question d'une manière satisfaisante, il n'en faudrait pas conclure qu'elle fût également inaccessible aux modernes. Ceux-ci (bien que cela puisse paraître paradoxal) nous semblent bien plus favorablement placés pour la résoudre. Nous avons, en effet, outre l'impartialité religieuse, l'avantage de pouvoir rapprocher des ouvrages homériques les anciens momens de littératures primitives qui nous sont aujourd'hui connues, et nous pouvons appliquer au Vyasa de la Grèce toute une grande loi d'analogie dont les anciens ne possédaient pas les bases.

Ainsi, d'une part les recherches sur Homère n'ont rien de sacrilège, de l'autre il n'est nullement prouvé que ces recherches soient sans espoir de solution. Voyons à présent comment est née et a grandi l'opinion qui porte le nom de Wolf.

A la renaissance, toute l'Europe lut l'Iliade et l'Odyssée avec délices, et sans concevoir le moindre doute sur l'existence de leur auteur. Plusieurs même se le figuraient menant en Grèce, malgré sa condition mendicante, une espèce de vie d'homme de lettres assez semblable à celle d'Ennius et de Lucrèce à Rome. Hé ! comment eût-on douté de l'existence d'Homère ? Pindare, Hérodote, Thucydide, Aristote, toute l'antiquité ne lui rend-elle pas témoignage ? Aussi tant que la critique ne fut pas sortie de ce premier degré d'innocence où sont encore bon nombre de lecteurs de grec, on ne vit dans l'opinion commune aucun sujet de doute. Mais, quand on voulut sérieusement accorder entre elles les traditions, et qu'on eut acquis des notions plus exactes sur l'état de l'ancienne Grèce, l'incrédulité commença à naître. Casaubon, le premier, initié par quelques mots d'Eustathe, au scepticisme des *Chorizontes* (on appelait ainsi les Wolfiens de l'antiquité), laissa percer quelques soupçons.

Ce n'est qu'à la fin du dix-septième siècle (1692), lors de la querelle des anciens et des modernes, que Charles Perrault vint l'existence d'Homère, d'après les conjectures et à l'aide d'un manuscrit laissé par l'abbé d'Aubignac. Ce livre curieux ne fut publié par Charpentier qu'en 1715, vers la fin de cette longue guerre poétique.

On ne sent, il faut l'avouer, dans l'ouvrage de d'Aubignac, nul goût sain et véritable de l'antiquité. C'est à toutes les pages cette sottise délicatesse qui taxe de fautes contre le goût la rudesse des mœurs homériques. Il faut essayer à tout moment la fastidieuse redite de ces attaques d'esprit fort que se consacrent à adresser à la théologie d'Homère tous les phi-

losophes dissidens de l'antiquité, depuis Platon jusqu'à Lucien ; tantôt c'est avec notre spiritualisme chrétien que d'Aubignac anathématise le demi-fétichisme des anciens Grecs ; tantôt c'est avec nos notions du droit des gens qu'il reproche au poète les pirateries et les brigandages de ses héros. Mais au milieu de toutes ces critiques esthétiquement absurdes, se trouve, déjà escortée de bon nombre de preuves, la conjecture qui ne voit dans l'Iliade qu'un recueil de chants nationaux.

Le malheur de l'abbé d'Aubignac est d'être entré dans cette découverte par une mauvaise route, et si nous l'osons dire, à mauvais dessein. C'est par une vue étroite de polémique, et une fausse idée de ce qu'il appelle les défauts d'Homère, qu'il conçut le projet ironique de le disculper en rejetant sur plusieurs poètes ces répétitions d'histoires, cette multiplicité de généalogies, cette fréquence de repas, etc., qui lui semblaient blesser l'art et le goût. Mais la fausseté de ce point de départ ne l'a pas empêché de faire d'importantes observations : il signale plusieurs contradictions, et, comme les wolfiens les appellent, plusieurs discrepances remarquables, soit entre les diverses parties de l'Iliade, soit entre l'Iliade et l'Odyssée ; 2° il a entrevu les différences de mythes que l'érudition plus pénétrante de M. Benjamin Constant a su démêler dans les deux poèmes ; 3° il a pressenti l'argument capital que Wolf a tiré de l'ignorance ou du moins du peu d'usage de l'écriture ; 4° il a fait ressortir le peu de valeur des témoignages qui attribuent à Homère l'Iliade et l'Odyssée, et remarque que, s'il fallait en croire les anciens, Pindare, Thucydide, Élien, etc., on devrait ajouter à ces deux poèmes, sept ou huit autres épopées, l'*Amazonide*, la *Thébaïde*, les *Épigrammes*, les *Cypriennes*, la *Phocaïde*, la *Prise d'Échalie*, etc., etc. : car il en fut des poésies d'Homère comme de nos livres saints, auxquels les écrivains des premiers siècles n'ont guère rendu témoignage sans leur en associer beaucoup d'autres, reconnus depuis pour apocryphes.

De Paris l'idée de d'Aubignac passa à Londres, où la querelle des anciens et des modernes eut son contre-coup. Wotton et le chevalier Temple furent les deux champions de cette guerre. Mais, à Londres, l'érudition ne manqua pas, comme à Paris, au camp des modernes. R. Bentley se déclara pour eux, et d'un trait de plume sanctionna l'opinion des anti-homéristes. Il appelle les poèmes attribués à Homère *Loose Songs*, chansons détachées, hardiesse qui, jointe à quelques autres griefs, lui attira la colère de Pope, et, dans la *Bataille des livres*, les railleries cette fois un peu pédantesques du docteur Swift.

Cependant en Italie un philosophe indépendant, hardi, placé tout-à-fait au-dehors de la querelle esthétique de Paris et de Londres, aborda la question de l'existence d'Homère, non par entraînement de polémique, mais dans un but plus élevé et pour une meilleure fin. Vico (car c'est de ce penseur puissant que nous allons parler) est, comme on sait, le fondateur d'une science nouvelle, la *philosophie de l'histoire*. Le premier il a cherché à déterminer les lois selon lesquelles l'humanité se développe ; le premier il a essayé d'écrire l'histoire idéale du genre humain.

Une des idées fondamentales de Vico, c'est que l'origine des sociétés dut être faible, comme la nature veut que soient les commencemens en toutes choses. Cependant des renommées colossales apparaissent sur le seuil de toute civilisation. Zoroastre, Confucius, Hermès, Orphée, Pythagore, Homère, sont comme les Titans de l'intelligence. Les âges suivans ont regardé ces premiers hommes comme ayant possédé, non seulement la sagesse instinctive, mais la sagesse réfléchie et l'art perfectionné des tems modernes. Vico ne partage point cette opinion : il croit que non seulement on a exagéré les lumières des anciens hommes, mais qu'on a personnifié dans quelques noms devenus symboliques la sagesse de toute une époque. C'est un fait prouvé par l'observation que les enfans ont l'habitude de classer sous des dénominations semblables tout ce qui leur paraît analogue ; ainsi font les peuples enfans. Long-tems en Grèce tout héros fut un Hercule, tout médecin un Hippocrate, tout poète un Homère : c'est à l'introduction dans l'histoire de ces types idéaux et métaphoriques qu'il faut attribuer la confusion des origines. En effet, le moyen de regarder Hermès comme l'inventeur de toutes les découvertes scientifiques de l'ancienne Égypte, Romulus comme le seul auteur de toute la première organisation civile et politique de Rome, et les Douze Tables elles-mêmes comme la source d'une foule de lois d'une date évidemment postérieure ?

Pour éclaircir ces ténèbres, nous n'avons qu'un moyen ; il faut que nous, peuples réfléchis, défassions ce travail poétique des peuples enfans. Sans doute il en coûte d'anéantir ces hautes renommées ; il en coûte de ne plus voir dans l'antique Hermès que le type de l'esprit inventif chez les Égyptiens, dans Romulus que le symbole de la société romaine à son berceau, dans Homère, que le représentant de la poésie populaire de la Grèce. Mais, à ce prix seulement, les difficultés tombent et les invraisemblances disparaissent.

Cependant Homère, comme Orphée, Romulus, Hercule, ne nous a pas laissé seulement un nom qu'on puisse à volonté considérer comme générique : il nous a légué deux grands poèmes dans lesquels la postérité s'est accordée à voir, soit directement soit allégoriquement, toute la sagesse et tout l'art des âges de civilisation. La sagesse d'Homère, et l'unité de ses ouvrages forme pour ou contre Vico un argument décisif. Aussi, dans la *Scienza Nuova*, cette question et celle des Douze Tables sont-elles soigneusement débattues comme deux points de critique positive dont plus tard le génie philologique de Wolf et de Niebuhr a tiré les plus beaux et les plus féconds résultats.

L'appréciation de la sagesse d'Homère n'occupe pas long-tems Vico. La grossièreté de cette théologie où la force physique est la mesure de la grandeur divine, la barbarie des coutumes, la rudesse des héros, la vénalité et la sensualité des dieux, toutes ces imperfections morales des fables homériques dont se raillaient les incrédules et que tâchaient d'expliquer et d'atténuer par des allégories les dévots du polythéisme, prouvent assez qu'Homère n'eut que la sagesse vulgaire des peuples grecs à demi-barbares. Les caractères les plus sublimes des héros de l'Iliade choquent toutes nos idées modernes d'héroïsme. De là sont nées les critiques si peu sensées de

Scaliger, de Bayle, de Saint-Evremond, répétées par Perrault, Lamoignon, etc.]

Arrivant à la question d'existence, Vico cherche d'abord où déterminer la patrie d'Homère. Après avoir conjecturé de deux passages que l'auteur ou les auteurs de l'Odyssée ont dû naître dans la partie occidentale de la Grèce, et ceux de l'Iliade dans l'Asie mineure, Vico pèse les prétentions des cités grecques, qui toutes revendiquaient Homère pour citoyen, et il trouve ces prétentions toutes également bien fondées. Il pense que les quatre-vingt-dix villes citées par Suidas se disputaient à bon droit l'honneur d'avoir vu naître Homère. Chacune d'elles, en effet, reconnaissait dans l'Iliade et l'Odyssée ses héros, ses dieux, ses traditions, son dialecte : Homère était donc sinon, comme l'a dit Proclus, le *citoyen du monde*, du moins le citoyen de la Grèce entière.

Quant à l'époque où vécut Homère, Vico cherche à la déterminer par l'étude attentive des coutumes et des arts dont il est fait mention dans l'Iliade et dans l'Odyssée. Il remarque à cet égard les plus grandes divergences entre les deux poèmes et leurs diverses parties, ici l'on ne peut méconnaître une certaine élégance de mœurs, et comme une aurore de civilisation ; là une férocité, une grossièreté de Caraïbes. De ces oppositions, Vico conclut que toutes les opinions sur le tems où vécut Homère sont vraies, et qu'en effet Homère a vécu depuis la guerre de Troie (nous notons ce point, qui confirme au moins une partie de la conjecture de M. Koliades) jusqu'au tems de Numa ; c'est-à-dire que sa vie a duré environ 460 ans. En un mot, Homère, aux yeux de Vico, n'est pas un individu ; c'est un être collectif, c'est la Grèce elle-même, racontant sa propre histoire dans une série de chants nationaux.

Cela posé, tout ce qui était absurde ou contradictoire dans l'Homère unique que l'on s'était figuré jusqu'ici devient dans notre Homère multiple convenance et nécessité. Les contradictions, les répétitions, les diversités d'âge, de patrie, de noms, tout s'explique. Dans sa jeunesse, c'est-à-dire dans celle de la Grèce, il composa l'Iliade : la Grèce était alors turbulente, passionnée, sauvage : elle devait admirer Achille, le héros de la force. Dans sa vieillesse, il composa l'Odyssée : la Grèce un peu refroidie devait préférer Ulysse, le héros de la prudence. La pauvreté, la cécité d'Homère ont été celles des rhapsodes, pauvres aveugles (d'où leur venait le nom d'*Omeroi*, qui allaient répétant de bourgs en bourgs des fragments de poésies, bien ou mal cousues, des *rapsodies*, comme on les appelait, de *raplein* coudre, *ôdas* chants.

Et remarquez que l'hypothèse de Vico rend raison, mieux qu'aucune autre, de la supériorité des chants homériques, que tout l'art, tout le génie, toute la critique des siècles policés n'ont pu surpasser ni égaler. Quel homme, en effet, fut-il Dante Alighieri, pourrait lutter de poésie contre tout un peuple ! Aussi, pour trouver quelque chose à opposer à Homère, faut-il remonter aux vastes momens des poésies primitives, aux épopées de l'Inde, aux chants de l'Écosse, à la Bible.

Tel est le système de Vico. Déjà peut-être, malgré la sécheresse de notre exposition, a-t-il ébranlé quelques-uns des préjugés de nos lecteurs ; mais à cette hardiesse de conjectures il manque presque tout un genre de preuves que la nature du sujet demande. En pareille matière on ne peut rien conclure sans prendre avis de l'érudition. D'ailleurs ce n'est que subsidiairement et comme corollaire d'un plus important théorème que Vico s'est occupé d'Homère. Il est tems de voir cette belle question abordée directement et étudiée pour elle-même. Dans un prochain article, nous exposerons les principaux argumens de Wolf.

VOYAGES.

VOYAGE DE LOCKE EN FRANCE,

DE 1675 A 1679.

Notes et observations extraites de ses papiers et de ses journaux manuscrits, conservés dans la famille de lord King.

Le trône de Louis XIV brillait de tout son éclat lorsque Jean Locke vint en France. Il n'avait encore publié aucun ouvrage. On ne le connaissait en Angleterre que comme l'auteur de quelques expériences physiologiques, l'ami de Newton et le confident de Shaftsbury. C'était en 1675. Turin, avec 15,000 hommes, venait de battre 60,000 Allemands à Mulhausen. La seconde ligue formée par l'Europe contre le grand roi cédait à l'ascendant de sa fortune. Courbée aux pieds du trône, la vieille féodalité s'éclipsait tout entière devant cette gloire éblouissante que les arts, les lettres, les triomphes guerriers et les fêtes galantes répandaient sur la cour de Versailles. L'édit de Nantes n'était pas révoqué ; Bossuet, dictateur de la foi, Fénelon, le dernier des apôtres, Racine, Molière, Boileau, Pascal, Labruyère, vivaient.

Locke passa trois années en France ; il parcourut toute la Provence, une partie du Languedoc, et séjourna long-tems à Montpellier, à Lyon et à Paris. Philosophe pratique, il avait coutume d'inscrire chaque soir sur ses tablettes les observations qu'il avait faites pendant la journée. Ce journal s'est conservé dans la famille de lord King, aujourd'hui pair d'Angleterre, héritier direct de sir Peter King, exécuteur testamentaire de Locke. Une partie des documens et des résultats ainsi recueillis par Locke pendant son voyage en France a été publiée récemment. On n'y trouve que des indications très-laconiques, des descriptions fort sèches, des notes écrites en courant, des *memoranda* dénués de style et souvent inachevés. Mais ces feuillets détachés du journal du philosophe n'en sont pas moins dignes d'attention. Gentilhomme anglais et protestant, il a été témoin des magnificences de Versailles ; il a vu danser le roi avec Mme de Montespan ; et ce qui l'a frappé surtout, ce n'est pas la splendeur de ces fêtes, mais le mauvais état des routes, la malpropreté des auberges, la misère du paysan, l'onéreuse répartition des impôts, l'iniquité des enrôlemens, le vide pompeux des thèses de Sorbonne, et cette vanité des costumes et des cérémonies qui s'était répandue dans tous les rangs de la nation. Quelques-unes de ces notes, que nous traduirons dans toute leur simplicité, pourront donner une idée de la manière dont Locke a jugé la France sous Louis XIV, à l'époque la plus glorieuse de ce règne. On ne

étonnera pas d'y trouver des détails minutieux : sous leur familiarité même on découvrira plus d'une instruction importante ; et en feuilletant ces notes sans couleur et sans style, mais précieuses comme témoins muets de vérités méconnues, on ne pourra s'empêcher de comparer la France réelle, le pays que Locke a visité et observé de 1675 à 1678, avec cette autre France de Louis XIV, création des historiens et des poètes.

EXTRAITS DU JOURNAL DE LOCKE.

2 décembre 1675. — « Les auberges, de Boulogne à Abbeville, sont détestables. Celle où je me trouve ne suffirait pas à garantir un berger d'Ecosse contre les atteintes de l'air. A force de demander une paire de pantoufles, je suis parvenu à me faire apporter une paire de sabots. Ce genre de chaussure m'incommode singulièrement ; encore n'en ai-je pas seul le bénéfice : mes deux compagnons de route, fatigués de leurs bottes, ont tour à tour essayé ces souliers de bois, très-communs en France, et absolument inconnus en Angleterre ; deux sabots ont donc servi à trois personnes, et les politesses mutuelles dont ces évolutions ont été accompagnées ont achevé de rendre la scène grotesque. A cela il faut ajouter un diner abominable, point de lit, un assemblage de toutes les odeurs nauséabondes, et de tout ce qui peut torturer un voyageur... Si Paris est un vrai paradis, comme tout le monde prend soin de nous le répéter, les auberges de la grand'routte sont assurément le purgatoire qui y mène... »

3 décembre. — « A Beauvais, belle cathédrale, mais inachevée. Depuis deux siècles elle reste dans cet état. Je ne puis que m'étonner du délabrement où on laisse un édifice magnifique : une moitié d'église privée de sa nef, et où, cependant, on dit l'office tous les dimanches. »

31 décembre. — Avignon. — « Belle ville située dans une large vallée, sur les bords du Rhône. Les remparts en sont encore intacts, et les fortifications, construites d'après l'ancien système, sont restées debout. Je n'ai pas vu en France de ville aussi bien bâtie. Le palais du pape a conservé sa vieille magnificence. Quelques-unes des salles intérieures sont tendues en damas rouge ; j'ai surtout remarqué la salle du conclave. »

1^{er} janvier 1676. — « Les couvens et les églises abondent ici. Le chœur de l'église de Saint-Pierre, et l'autel de l'église des Célestins, sont dorés du haut en bas. J'ai rencontré dans la rue le vice-légit du pape, escorté d'une douzaine de suisses qui lui servent de gardes du corps. Il rendait visite aux pères Jésuites. Les Juifs ont ici leur quartier séparé ; ils portent de grands chapeaux jaunes, qui les distinguent du reste de la population... »

1^{er} février. — Montpellier. — « Grand tumulte dans la rue. Un recruteur avait glissé adroitement quelques pièces d'argent dans la poche d'un paysan, et, sous prétexte qu'il avait reçu l'argent du roi, les soldats voulaient emmener de force ce malheureux. Une foule de femmes du peuple et de la campagne se sont ameutées ; elles ont arraché ce paysan des mains des soldats. C'est un stratagème fort usité ici ; on entraîne un homme du peuple au cabaret ; on le fait boire à la santé du roi. Il est soldat. »

« Le roi vient de rendre un édit par lequel on peut exercer le commerce sans déroger à la noblesse, pourvu que l'on ne manie pas l'aune (but not using the yard). »

7 février. — « J'ai été à la messe à Notre-Dame. Les é-tats-généraux y assistaient, le cardinal, dans ses habits pontificaux, à genoux sur un magnifique coussin de velours rouge, occupait la place la plus voisine de l'autel. Il répétait l'office entre ses dents, d'un air indifférent et ennuyé, causant avec ses évêques, et quelquefois riant tout haut. »

10 février. — « La police est fort mal faite ici. M. Herbert a été attaqué par trois hommes en plein jour. Dans la rue voisine, un homme a été assassiné hier. »

« Parasols. Ce sont de petits ustensiles fort légers, que les femmes emploient ici pour se garantir du soleil *, et dont l'usage me semble très-commode. »

21 février. — Le roi vient de rendre un édit qui prohibe le mariage entre les personnes de religion différente. »

3 mars. — « Entendre à l'école de Médecine un jeune docteur soutenant sa thèse, six professeurs lui opposant leurs arguments, un professeur modérateur et arbitre ; violence étonnante de phrases latines, de gestes, de grimaces, de rhétorique et de non-sens. »

18 mars. — « Recette pour faire un docteur en médecine. Grande procession de docteurs habillés de rouge, avec des toques noires ; dix violons jouant des airs de Lully. Le professeur s'assied, fait signe aux violons qu'il veut parler, et qu'ils aient à se taire ; se lève, commence son discours par l'éloge de ses confrères, et le termine par une diatribe contre les innovations et la circulation du sang. Il se rassied. Les violons recommencent. Le récipiendaire prend la parole, complimente le chancelier, complimente les professeurs, complimente l'académie. Encore des violons. Le président saisit un bonnet qu'un huissier porte au bout d'un bâton, et qui a suivi processionnellement la cérémonie, coiffe le nouveau docteur, lui met au doigt un anneau, lui serre les reins d'une chaîne d'or, et le prie poliment de s'asseoir. Tout cela m'a fort peu édifié. »

22 mars. — « J'apprends qu'il est défendu d'enseigner dans les universités, dans les écoles et dans les académies, la nouvelle philosophie de Descartes. »

24 mars. — « J'ai dîné à Lunel, ensuite à Aigues-Mortes. Près de la ville, assez régulièrement construite, s'élève la maison du marquis de Vardes, gouverneur de la ville et du pays circonvoisin. L'abondance du gibier qui se trouve dans les environs est due aux soins du marquis de Vardes, qui fait exécuter les lois sur les chasses avec une rigueur extrême. Il y a peu de jours que ce gentilhomme a fait enfermer dans la tour de Constance un bourgeois coupable d'avoir tué un lièvre. Ce pauvre homme est resté trois jours dans une espèce de trou noir, où il ne pouvait ni s'asseoir ni se coucher, mais où il était forcé de se tenir debout. »

« Tout le sel dont on se sert dans cette partie de la France se fait à Picais. Les propriétaires des marais salans sont

* On voit qu'à cette époque l'usage des ombrelles était inconnu en Angleterre.

obligés de fabriquer le sel eux-mêmes, et de le vendre aux fermiers de l'état, à raison de cinq sous le minot. Les fermiers revendent ensuite soixante francs ce qu'ils ont acheté cinq sous. Ils achètent ce privilège au prix de deux millions, qu'ils versent dans la caisse royale. Leurs dépenses les plus considérables consistent dans l'entretien de plus de dix-huit cents hommes, surveillans, gardes et officiers, chargés d'empêcher la fraude. Pour une poignée de sel, ou dérobée ou achetée non aux fermiers eux-mêmes, mais aux propriétaires des marais, un homme peut être envoyé aux galères. »

26. — Castres. — « Rencontré plusieurs voyageurs, tous armés de pistolets. Les propriétaires qui vont dans leurs champs visiter leurs ouvriers ne sortent qu'avec des armes. »

« On porte ici, en voyage, de grands manteaux rouges à l'espagnolette. »

31. — « Je n'entends parler que de meurtres. Un frère vient d'assassiner sa sœur dans la maison voisine. Cethomme, d'une naissance distinguée, était déjà coupable d'un meurtre. Son père, en faisant distribuer secrètement cinq cents écus aux conseillers, lui a sauvé la vie. »

9 avril. — Arles, Marseille. « La plus magnifique vallée que j'aie vue. Visité les galères. Les galériens ont meilleure mine que les paysans. »

Montpellier. — 1^{er} mai. — « La valeur des terres et des fermages a diminué de moitié depuis dix années, à cause de la pauvreté du peuple. Les marchands et les artisans donnent au trésor public la moitié de leur gain. Ici les terres nobles, entre quelques mains qu'elles soient, ne sont point imposées. En d'autres parties de la France, un noble, quand il achète une terre, quelle qu'elle soit, ne paie aucun impôt. Les terres nobles, exemptes de taxes, se vendent les trois quarts plus chers que les autres... On compte en France un seizième de protestans ; en Languedoc seulement deux cent mille. »

Tours. 26 mai. — « Cette année, Tours a donné au roi quarante-cinq mille francs, pour être exempté de la charge et de l'entretien des soldats. C'est le dixième de ce que les maisons rapportent à leurs propriétaires. On prélève l'impôt sur le vin et le bois qui entrent dans la ville. Le roi demande, en outre, aux diverses compagnies de métiers l'argent dont il a besoin. L'officier de chaque corps taxe les membres du corps de métier selon leur fortune, et souvent arbitrairement. Le propriétaire qui affirme son bien ne paie rien : c'est le fermier qui supporte toutes les charges. Aussi le paysan de France est-il broyé (it grinds the peasant) sous le poids de ces impositions si mal réparties. Les collecteurs font leur travail avec beaucoup d'inégalité et d'injustice. On peut en appeler de leurs décisions ; mais comme il n'y a pas de règle fixe à ce sujet, c'est un remède inutile et peu usité. »

28. — Paris. — « Au moment où j'arrive à Paris, une guerre civile vient d'éclater parmi les moines. Les Jacobins se sont battus dans leur couvent avec une telle violence, que l'édifice n'a pas été assez spacieux pour les héros qui s'y disputaient à coups de poing le prix de la victoire. Les plus acharnés se sont battus dans la rue, au grand étonnement des fidèles. Une réforme sévère que le pape voulait introduire, et qui avait ses partisans et ses adversaires, a causé ce grand scandale. Le pape lui-même est grièvement blessé. »

5 septembre. — « De Paris à Versailles, quatre lieues. Magnificence sans égale. Le château n'est pas digne du parc et des jardins : dans ce lieu naturellement dénué d'eau, il y a aujourd'hui plus de cascades, de bassins, de jets d'eau et de canaux qu'en aucun endroit du monde. J'ai vu le roi, dans un carrosse à six chevaux, accompagné de Mme de Montespan et de deux autres dames, faire le tour de ses jardins. Il est descendu, et seul avec Mme de Montespan, il s'est promené long-tems d'une pièce d'eau à une autre... La nature n'a rien fait pour ce pays-ci ; et le parti que l'on a tiré à force d'argent et de travaux, d'un lieu si peu favorisé, est un miracle de l'art... Les escaliers et les appartemens sont mesquins en comparaison du reste. La salle à manger où le roi dine ouvre sur le grand escalier, sans aucune antichambre. »

Paris, 24 septembre. — « J'ai vu ce soir l'opéra d'Alceste. Le roi et la reine assis sur des fauteuils à bras ; à la droite du roi, Mme. de Montespan ; plus près du théâtre, à la droite de Mme. de Montespan, Mademoiselle, nièce du roi d'Angleterre ; à la gauche de la reine, Monsieur ; plus près du théâtre, Madame ; toute la cour assise sur des tabourets. L'opéra m'a fatigué. »

25 septembre. — « Fontainebleau. — Bal de la cour. Le roi la reine et tous les personnages de distinction y ont dansé. J'ai vu avec surprise le roi se donner tout le mouvement d'un maître de ballets, faire reculer les spectateurs et prendre la peine de tout disposer lui-même. La reine était couverte de pierreries. Le lendemain, opéra. Madame, coiffée d'une perruque d'homme et habillée comme un homme jusqu'à la ceinture, m'a paru fort singulière. »

MÉLANGES.

TÉRENCE LE TAILLEUR.

The deil cam fiddlin' through the town,
And danced awa wi' th' exciseman.*
BURNS.

Maintenant si vous voulez tenir votre langue pendant quelques minutes, je vous dirai toute l'histoire de Térance O'Flaherty, le petit tailleur à cheveux roux, qui demeurait à Dublin, tout près de la porte de Dermot Reilly, en tournant à gauche, quand vous allez à la maison commune. Vous apprendrez comment il prit du tabac, but une bouteille et causa avec le diable ; comment il lui fit une paire de culottes ; comment il réussit à se débarrasser de sa femme Judith qui l'avait tant tourmenté de son humeur acariâtre ; et comment il fut ensuite heureux jusqu'à sa mort, si toutefois il est mort, car c'est, le concernant, la seule chose que je ne sache pas bien.

* Le diable court la ville en jouant du violon, et il emporta en dansant le commis de l'excise.

Or donc vous saurez qu'un jour d'hiver, vers onze heures du soir, Judith était allée se coucher, et que Térance, resté sur son établi, raccommodait les chausses de l'abbé O'Phelim, le vicaire de la paroisse. Avant de se mettre au lit, Judith s'était disputée avec son mari, et elle lui avait jeté à la tête une grosse pomme de terre au-dessus du sourcil droit. Les yeux du pauvre tailleur pleuraient, mais je ne vous dirai pas si c'était le coup qui les faisait pleurer, ou un grand verre d'eau-de-vie qu'il venait de boire pour se remettre. « Ah ! dit-il en retournant les chausses de l'abbé O'Phelim, ma situation est vraiment bien triste ; d'autant plus que je ne sais que diable faire pour m'en tirer. »

« Bien triste en effet ! » reprit quelqu'un tout près de lui ; et en levant les yeux de dessus son ouvrage, Térance vit un monsieur de bonne mine, habillé de noir, au teint brun, avec des lunettes sur le nez, qui était assis en face, les coudes appuyés sur l'établi, son menton dans ses mains, et qui le regardait fixement.

« Oui certes, dit Térance un peu surpris, ma situation est bien triste ; et ce qu'il y a de pire, c'est que je n'ai aucun moyen d'en sortir ! »

« C'est ce que nous verrons plus tard, reprit l'étranger. Ce qu'il y a de certain, c'est que nul homme au monde n'est aussi tourmenté en Irlande. Votre femme... »

« Piche !... n'en dites rien, car elle est couchée dans l'autre chambre ; et elle entendrait tout ce que vous diriez. »

« En vérité, Térance, reprit l'étranger, vous devriez être honteux de vous-même. Vous avez un mot sur les lèvres que vous n'osez pas prononcer. Trêve à votre faiblesse et redevenez un homme. Eh bien, ne pouvez-vous pas parler ? Mais le tailleur était muet comme un poisson ; au lieu de répondre il se mit à frémir et à soupirer comme un quackre ; et son air était si mélancolique qu'on eût dit un curé faisant l'office des morts. »

« Avez-vous entendu ce que je vous ai dit ? continua le vieux gentilhomme. »

« Oui, mais ma femme... »

« Eh bien, votre femme, envoyez-la au diable ! »

« Je voudrais du meilleur de mon cœur qu'elle y fût déjà. Vous auriez été ravi de voir l'air du vieillard quand il entendit ces paroles. Il prit Térance par la main, et le secouru si fortement, qu'il fit sortir des larmes du bout de ses doigts, tellement que le pauvre tailleur se crut un instant au purgatoire, et même en pire lieu. »

« Bien, Térance O'Flaherty, je suis enchanté de vous entendre parler ainsi. Mille enfers ! je ne suis ici que pour vous délivrer de Judith. » Ainsi dit l'étranger, et le tailleur, pénétré de reconnaissance, le prit dans ses bras, et le serra sur son cœur aussi tendrement que s'il eût été son père. « Oh ! s'écria-t-il, si effectivement c'est pour cela que vous êtes venu, vous êtes le plus digne gentilhomme de tout Dublin. Je vous suivrai au bout du monde ; et je boirai à votre santé, chaque jour de l'année et à chaque heure du jour. »

Or, que croyez-vous maintenant que fit le vieux gentilhomme ? Il tira de sa poche de côté un petit carnet de papier blanc, une plume et une fiole d'encre rouge. Il trempa la plume dans l'encre, la donna au tailleur et lui dit d'écrire son nom dans un endroit particulier du livre qu'il lui indiqua du doigt.

Comme Térance se disposait à faire ce qu'on lui prescrivait, il se rappela qu'il ne savait pas tracer une seule lettre ; mais l'étranger lui dit que peu importait, et que sa marque pouvait suffire. Là-dessus Térance traça sa marque ; et quand cela fut terminé, il demanda à l'inconnu s'il avait encore quelque chose à faire.

« Rien, si ce n'est de finir mes culottes le plus tôt possible. »

« Quelles culottes ? reprit le tailleur fort étonné. »

« Il faut, mon cher Térance, que vous ayez perdu l'esprit, que de ne pas savoir à quel engagement vous avez mis votre marque. Ne voyez-vous pas que vous vous êtes obligé de me faire une paire de culottes de peau, et que si vous ne tenez pas votre promesse, votre âme sera à moi pour toujours. »

« Ah ! vous êtes un rusé ! reprit Térance, en secouant la tête, et en souriant au vieillard d'un air de bonne humeur. N'importe ; je vous ferai une si belle paire de culottes, que le conseiller O'Connell lui-même serait tout fier d'y passer ses jambes. Mais rappelez-vous aussi ce que vous m'avez promis pour Judith ; car si vous ne m'en débarrassez pas, vous n'aurez ni mes culottes ni mon âme. »

« Soyez tranquille, Térance O'Flaherty ; aussi vrai que je suis un chrétien, vous pouvez compter sur moi. »

« Plût au ciel que tous les chrétiens fussent comme vous, car ce monde serait alors le meilleur de tous ; mais, par Jésus... »

« Voulez-vous bien tenir votre langue ! dit le vieux gentilhomme en colère, quand Térance prononça ces derniers mots. Je vous déclare, O'Flaherty, que, si vous vous avisez encore de jurer en ma présence par les puissances du ciel, je vous abandonne pour toujours ; et, tant que vous vivrez, Judith pendra à votre cou comme une meule de moulin. M'entendez-vous ? que diable ! ne pouvez-vous donc pas parler sans renoncer à cette habitude maudite de répéter sans cesse des sermons profanes. » Térance, épouvanté de l'idée de voir pour toujours Judith suspendue à son cou, tomba aux genoux de l'étranger et lui demanda son pardon. Toutefois il ne pouvait s'empêcher de penser intérieurement que le vieux gentilhomme n'avait pas tant d'aversion à jurer lui-même qu'à entendre jurer les autres.

Alors, sans dire un seul mot, il fut à son armoire, et il en tira deux ou trois pièces de peau qu'il avait achetées quinze jours auparavant chez M. Murphy O'Leary, le marchand qui loge sur le port. Il prit la mesure de sa nouvelle pratique, et il se mit aussitôt à l'ouvrage. Tandis qu'il travaillait, l'étranger, qui était toujours assis en face de lui, tour à tour discourait sur des sujets divers, ou chantait entre ses dents des bouts de chanson dans une langue inconnue. La tête du pauvre Térance n'était pas très-forte, et il n'était pas dans l'usage de réfléchir beaucoup. Aussi pendant un certain tems son attention fut entièrement absorbée par son ouvrage. Cependant il ne put s'empêcher de penser un peu aux circonstances singulières où il se trouvait, et à se demander comment le vieux

gentilhomme avait pu s'introduire dans la maison, sans qu'il eût vu ouvrir ou refermer la porte.

Une autre chose l'étonnait aussi quelque peu ; c'est qu'au bout d'une heure les culottes étaient presque finies. Mais ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que son fil était aussi grand que lorsqu'il avait commencé. Il restait toujours le même, et il semblait que ce fil pût coudre toutes les culottes de l'Irlande. Toutefois quoique ces choses l'étonnassent, elles ne lui donnaient aucun trouble ; le tout lui paraissait miraculeux, et il avait vu vingt fois le père O'Phelim faire des miracles.

Tandis qu'il réfléchissait de cette manière, le vieux gentilhomme lui offrit une prise de tabac, et il lui demanda comment il le trouvait. « Excellent ! dit Térénce, mais, sur mon honneur, je trouve qu'il sent un peu le soufre. » Et les politesses de l'étranger ne s'arrêtèrent pas là ; car tirant de sa poche de côté une bouteille et un verre, il les plaça sur l'établi, et il engagea Térénce à en boire une rasade avec lui. Le tailleur n'était pas homme à refuser semblable proposition ; il avala d'un seul trait un verre entier de la liqueur qui, à sa grande satisfaction, se trouva être de l'excellente eau-de-vie. « Maintenant, remettez-vous à votre ouvrage, dit l'étranger. — De tout mon cœur, » reprit Térénce ; et il se mit à coudre avec une si furieuse activité, qu'on n'avait rien vu de semblable dans tout Erin, depuis les tems d'O'Brien et du grand Phinéas, premier roi de Munster. Les mouvemens de son aiguille étaient si rapides que lui-même ne pouvait plus la distinguer. Il semblait moins obéir à sa propre volonté qu'aux impulsions d'une frénésie diabolique.

J'ignore si c'est l'eau-de-vie qui avait troublé sa tête ; ce qu'il y a de certain c'est que, lorsqu'il regarda son obligé ami, il vit quelque chose qui le surprit beaucoup. Ses yeux, ceux du vieillard je veux dire, qui étaient naturellement d'un brun sombre, paraissaient briller comme des charbons ardents. « Qu'est-ce ? s'écria Térénce, assurément j'ai perdu la cervelle, ou il y a quelque chose d'extraordinaire dans les yeux de votre honneur.

— Vous êtes un sot, O'Flaherty ; occupez-vous de votre ouvrage et finissez-en. » Le tailleur intimidé reprit sa besogne, et dans trois minutes tout fut fini.

« Maintenant, Térénce, il faut que vous mettiez ces culottes, et puis nous boirons ensemble un bon verre d'eau-de-vie. — Quant à l'eau-de-vie, j'y consens de tout mon cœur, mais battez-moi si je porte jamais ces culottes.

— Il le faut cependant ; j'insiste pour que vous les mettiez. — Je suis sûr que je ne sortirai jamais du purgatoire si je les mets.

— Eh bien, dit l'inconnu, d'un air très-mécontent, tout peut s'arranger entre nous. Je vous laisserai votre femme, et elle vous tourmentera dans ce monde comme dans l'autre. Maintenant, adieu, Térénce O'Flaherty, et prenez soin de votre santé. Cette menace eut l'effet désiré. Le tailleur mit les culottes, et il aida son étrange ami à vider la bouteille.

Ce ne fut pas long. Les verres disparaissaient les uns après les autres comme par magie ; les têtes des deux buveurs s'enflammèrent, et ils se mirent à chanter et à parler si haut, ils firent un tel vacarme, qu'il est incroyable que Judith qui ronflait dans la pièce voisine ne se soit pas réveillée. Plût au ciel pour sa pauvre âme qu'elle y dormît encore, comme la fin de notre histoire va nous le montrer ! Au fond, Térénce avait, en quelque sorte, oublié qu'elle existât, ce qui ne lui était pas arrivé depuis que l'abbé O'Phelim avait béni son union dans l'église de sa paroisse. Il avait bien parlé d'autres choses en tête, car il pensait à la bonne eau-de-vie qu'il avait devant lui, et il faisait des vœux pour qu'elle pût durer toujours.

Mais tout préoccupé qu'il fût de ses réflexions, il ne pouvait s'empêcher de trouver quelque chose de diabolique dans le vieux gentilhomme. Ces yeux lumineux, qui avaient déjà arrêté son attention, le devenaient toujours davantage. Ils ressemblaient à des yeux de chat ou de hibou, dans l'épaisseur des ténèbres, et quand ils se dirigeaient sur lui, les jets éblouissants qui en sortaient lui faisaient fermer les siens. Ce n'est pas tout ; chaque fois que l'étranger paraissait satisfait de ce que disait Térénce, on entendait quelque chose qui allait et revenait en frottant le plancher, comme si on eût balayé sous la table.

« Mais dites-moi donc, s'écria Térénce, qu'est-ce qui fait ce bruit-là à vos pieds ?

— Piche... c'est ma queue qui a pris la mauvaise habitude de s'agiter elle-même quand je suis content.

— Votre queue ? reprit Térénce, en riant de tout son cœur. Ah ! je sais enfin qui vous êtes. Puisque vous avez une queue, je parie que vous avez aussi le pied fourchu.

— Sans doute ! dit le vieux gentilhomme tout aussi gaiement ; tenez, regardez plutôt ; » et il leva ses deux pieds et les fit voir au tailleur : ils étaient aussi fourchus que ceux d'une vache ou d'un mouton.

Vous allez croire que le tailleur fut effrayé de tout cela ; mais point : le tour lui paraissait plaisant ; et portant le doigt à son nez, souriant et secouant la tête d'un air facétieux, il fit entendre au vieux gentilhomme qu'il savait bien qui il était. Vous-même, vous n'auriez pu conserver votre sérieux, si vous aviez vu Térénce et l'étranger se regarder l'un et l'autre, en se tenant les côtes et en pouffant de rire.

« Ah ! ah ! vous êtes un rusé ! s'écria alors le tailleur. C'est ce que j'ai dit d'abord, et vous voyez que je vous ai deviné. Maintenant que je vous tiens, vous ne sortirez pas d'ici avant que vous ne m'avez joué un petit air sur votre violon, car je suis sûr que vous en avez un.

— De tout mon cœur ; mais je crois qu'un peu de danse ne gênerait rien : si nous faisons lever Judith, vous danseriez un cotillon avec elle, pendant que je ferais la musique.

— Gardez-vous en bien ! mais si vous voulez d'abord me laisser danser tout seul, vous pourrez ensuite vous en aller, en valsant, au purgatoire avec Judith, si cela convient à votre honneur.

— Bien, Térénce ! dit l'étranger ; je vous prends au mot ; et je suis sûr que vous me bénirez tant que vous vivrez. » Il tira alors son violon de sa poche et se mit à jouer un cotillon ; et le tailleur dansa sur son établi, sautant comme un frénétique, jusqu'à ce qu'enfin, en touchant le plafond de sa tête, il ébranla la chambre comme un tonnerre, tandis que le vieux gentilhomme jouait avec ardeur, battant vivement la mesure

de son pied fourchu, et agitant dans tous les sens les longues spirales de sa queue. Ce n'est pas tout, car Térénce n'eut pas plus tôt commencé à danser, que ses ciseaux, ses aiguilles, sa cire, firent de même. Leur exemple fut suivi par la pelle à feu et les pincettes, si bien qu'il n'y avait pas un meuble dans la pièce qui ne fût ébranlé. Tout était en danse, les vivans et les morts ; et plus ils dansaient, plus leurs mouvemens étaient violens et désordonnés.

Mais, quelle pitié ! voilà que la fête fut tout-à-coup interrompue par Judith, qui avait ouvert sa chambre et qui présentait à la porte sa figure allongée et revêche. La musique s'arrêta ; Térénce effrayé retomba accroupi sur l'établi ; et les ciseaux, les pelles, les pincettes, se laissèrent choir sur le plancher. Tout, dans la chambre, paraissait abattu et consterné, à l'exception du vieillard qui conservait sa présence d'esprit, et qui ne témoignait ni crainte ni colère.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en voyant ce qui se passait, Judith fut tout hors d'elle-même. Les bras croisés et la mine ébahie, elle considéra d'abord sans mot dire cette scène étrange. Mais elle comprit bientôt que c'était le moment d'agir, et, saisissant les pincettes, elle avança vers Térénce, dans l'intention sans doute d'éteindre dans ses yeux la lumière du jour. Térénce, en homme avisé, fut se mettre derrière le vieux gentilhomme, et l'interposition de celui-ci sauva la peau du pauvre tailleur des caresses qui lui étaient destinées. Mais Judith, dans l'impuissance de satisfaire sa vindicte sur l'un, voulut du moins la satisfaire sur l'autre ; et, en conséquence, elle asséna un épouvantable coup sur un des côtés du péricrane de l'étranger ; mais celui-ci ne fit qu'en rire, et ainsi fit Térénce quand il vit saillir une grande corne noire de l'endroit où l'étranger avait reçu le coup. Un nouveau coup qu'elle lui porta de l'autre côté en fit sortir une autre corne précisément de la même dimension et de la même couleur que la première. Dans sa rage, elle frappa ensuite de toutes ses forces sur toutes les parties du corps du vieux gentilhomme ; mais c'était peine perdue, il n'en éprouvait aucune douleur et riait de tout son cœur comme si on l'eût chatouillé avec une plume.

Judith comprit enfin qu'elle avait affaire à forte partie, et elle pensa qu'elle pouvait sans honte aviser au moyen de faire une prompte retraite. Pauvre femme ! elle était toute tremblante ; car, non-seulement son antagoniste avait maintenant une paire de cornes, mais ses yeux ressemblaient, à travers ses lunettes, à des fers rouges ; et d'ailleurs elle venait de voir qu'il avait une longue queue et le pied fourchu. « Saint Pierre, venez à mon aide ! s'écria-t-elle ; car aussi vrai que je m'appelle Judith O'Flaherty, vous êtes le diable en personne. Le plus tôt que je serai loin de vous sera le mieux. » En disant ces mots, elle se précipita vers sa chambre, dans l'espoir de s'y enfermer, et de se soustraire ainsi à son mari et à son étrange compagnon. Mais celui-ci, plus prompt qu'elle, était adossé contre la porte quand elle voulut l'ouvrir. Il recommença à jouer du violon ; Judith, en dépit d'elle-même, s'élança au milieu de la chambre et se mit à danser dans toutes les directions, comme si elle eût été ensorcelée. Et elle n'eut pas commencé à danser que Térénce en fit autant ; et les pincettes, la pelle à feu et tout le mobilier, se mirent de nouveau à sauter avec plus de vivacité qu'il n'y avait jamais. En vain Judith pleurait, criait, s'arrachait les cheveux ; bon gré mal gré il fallait qu'elle dansât ; nul moyen de s'en défendre, tandis que le vieux gentilhomme, Dieu le bénisse ! jouait du violon.

« Maintenant, Térénce, dit ce dernier, après une petite pause, vous allez ouvrir la porte ; et Judith et moi nous danserons en plein air. Mais, mon enfant, ayez bien soin de garder la chambre et n'allez pas nous suivre. »

Lorsque Judith entendit cela, elle fut plus alarmée que jamais, et pria Térénce, s'il avait quelque soin du salut de l'âme de sa pauvre femme, de ne pas faire ce qu'on lui demandait. Mais le tailleur, apparemment peu soucieux de ce qui adviendrait de l'âme de Judith, ouvrit la porte en clignant de l'œil. L'étranger y passa le premier en jouant du violon, et Judith tout effarée le suivit en dansant et en poussant des cris d'effroi et de désespoir. Dès qu'ils furent partis, Térénce se mit à la porte pour voir où ils allaient. Il faisait clair de lune, et il les vit d'abord danser dans le petit jardin qui était derrière sa maison, puis dans la ruelle sur laquelle donnait le jardin ; mais où ils furent ensuite, c'est ce qu'il ne put dire, car ce couple ne tarda pas à se perdre dans l'obscurité de la nuit. Bientôt même les sons du violon et les cris de Judith cessèrent de se faire entendre. Térénce pouvait encore les distinguer, lorsque, se rappelant les culottes de peau, il demanda à l'étranger s'il ne les emportait pas avec lui. « Non, non ! s'écria de loin celui-ci ; gardez-les pour vous et portez-les en souvenir de moi, et ma bénédiction sera avec vous. » Telle fut la réponse de ce digne homme qui s'en allait en dansant avec la femme de Térénce O'Flaherty.

Quand Térénce ne put plus les voir ni les entendre, il se mit à rire de toutes ses forces, et il se plongea dans ses draps tout habillé et le cœur tout joyeux. Il dormit d'un sommeil profond jusqu'au moment où le soleil, pénétrant à travers sa fenêtre, vint frapper ses yeux. La première chose qu'il fit en se levant, fut de voir si par hasard il n'avait pas pris fantaisie à Judith de revenir ; grâces au ciel, il ne la trouva ni morte ni vivante. Il regarda ensuite si les culottes qu'il avait faites pour le vieux gentilhomme étaient encore sur l'établi ; elles avaient disparu ; mais, à sa grande surprise, les chausses de l'abbé O'Phelim étaient finies, comme s'il eût travaillé toute la nuit. Près d'elles se trouvaient une bouteille et un verre vides. Comment tout cela arriva-t-il, c'est ce que je ne pourrais vous dire, ni moi ni nul autre à Dublin ; mais ce n'en est pas moins la vérité, car c'est Térénce qui me l'a raconté lui-même de sa propre bouche. Il pensait que cela s'était fait par un miracle, et telle est aussi mon opinion.

Cependant je ne dois pas taire que, dans le voisinage, on prétendait que trois mois après on avait vu Judith avec un caporal des flanqueurs de Connaught, qui avait rôdé autour de la maison, le jour où elle s'en était allée en dansant avec le vieux gentilhomme. Mais je n'en crois pas un mot ; et au fond comment pourrais-je le croire ? puisque j'ai entendu Térénce jurer sur sa Bible qu'il l'avait vue partir comme je vous ai dit. Si effectivement elle a dansé de cette manière, il est peu probable qu'elle revienne jamais à Dublin, et, dans l'intérêt de ce

pauvre Térénce, c'est assurément ce que je désire de tout mon cœur.

LE PROVINCIAL.

C'était la première fois qu'il sortait de sa petite ville ; il n'avait point encore connu le monde. Il avait dix-huit ans, une jolie figure, de la fortune, et puis, une âme simple et naïve, une âme avide de plaisirs et d'émotions. Déjà pour lui le bonheur était d'aimer, déjà le sourire d'une femme, les bruissements d'une robe, un baiser d'amour, le faisaient frissonner de volupté. Et cependant il quittait sa Louise, l'amie de son enfance, Louise qu'il avait promis de toujours aimer !

C'est qu'à ce mot tragique, *Paris !* je ne sais quelles douces illusions berçaient l'âme d'Alfred. C'était là qu'il devait trouver ce monde idéal qu'avait créé son imagination brûlante ; c'était là qu'il devait rencontrer des femmes belles, tendres, passionnées... les femmes de ses rêves. Bizarres créations d'une âme malade et d'un cœur de dix-huit ans ! Dans son impatience, il embrassa sa famille, sa Louise, promit d'écrire souvent, bien souvent, puis... il partit.

Il arrive, et pendant huit jours il marche de ravissement en ravissement ; tout est pour lui joies, ivresse, voluptés. Mais les plaisirs fatiguent, et puis on se lasse si vite de ces femmes qui aiment sans amour !

Un soir, il entre à l'Opéra. Par sa danse légère, par ses poses molles et voluptueuses, une danseuse au sourire gracieux, aux formes aériennes, excitait dans toute l'assemblée le plus vif enthousiasme ; une heure après, Alfred était aux pieds de la jolie bayadère. — Ah ! lui disait-il, si tu savais combien j'ai d'amour ! — Et... de rentes ?

Elle aussi ! pensa Alfred, et le cœur triste il rentra chez lui. Pendant deux jours, il fut rêveur. Enfin il se dit : Mais où diable aussi allé-je chercher de l'amour ?... J'ai de la fortune, de la naissance, je serai bien accueilli dans le grand monde ; c'est là sans doute que je dois trouver la solution de mon problème. Et le voilà qui court les concerts, les bals et les fêtes.

Elisa, jeune coquette, qui ne donnait d'espérances qu'à ceux dont la fortune ou le rang flattait ses desirs ou son amour propre, Elisa avait souri plusieurs fois à Alfred, et dans les transports d'une valse elle lui serra la main... Elle m'aime, oh ! oui, elle m'aime, se dit-il aussitôt, et il devint assidu auprès d'elle. Une douce intimité régna bientôt entre eux. Un jour qu'il lui faisait part de ses projets de mariage, qu'il lui parlait du bonheur de vivre ensemble, — Alfred, lui dit-elle, n'est-ce pas, nous aurons des chevaux, des laquais, nous donnerons des repas, des bals. — Elle encore... Il n'acheva point ; il prit son chapeau et s'enfuit, car son âme était navrée.

Peu de temps après, il avait retrouvé les doux souvenirs de son enfance, le bal champêtre sur les bords de la Saône, des amis joyeux de le revoir, une amie qui ne l'avait point oublié... Il était revenu dans sa petite ville.

SUPPLICE DE LA CALE.

Une punition à laquelle les matelots insubordonnés sont rarement soumis aujourd'hui a été infligée dernièrement à deux marins du commerce, dans une de nos colonies.

Ces deux matelots, qui faisaient partie de l'équipage du trois-mâts le *Félix*, de Marseille, mouillé en rade de Saint-Pierre-Martinique, avaient frappé un de leurs officiers. Une plainte fut dressée aussitôt contre ces hommes, et portée au commandement de la frégate la *Nymphé*, qui se trouvait alors en station à Saint-Pierre. Un conseil de guerre fut convoqué : des capitaines au long cours, appartenant au port du Havre, furent appelés à en faire partie. Ce jury, écartant les circonstances les plus aggravantes de la plainte, ne condamna les accusés que pour le délit de désobéissance envers un de leurs chefs dans l'exercice de ses fonctions, et il appliqua aux coupables les dispositions des lois en vigueur dans les cas semblables, à bord des bâtimens de l'État, en se fondant sans doute sur les dispositions qui assimilent les délits contre la subordination, à bord des bâtimens de commerce, à ceux commis à bord des bâtimens de guerre. Les prévenus furent condamnés à recevoir deux coups de cale.

Deux jours après le jugement, la frégate la *Nymphé* appela à l'ordre les embarcations des bâtimens marchands avec quatre hommes et un officier dans chaque canot. Bientôt les embarcations furent rangées, par l'ordre du lieutenant de garde, autour de la frégate, et à une assez petite distance pour que les hommes qui les montaient pussent voir l'exécution qui se préparait. Ensuite, au coup de sifflet du maître d'équipage, tout l'équipage de la frégate se rangea à tribord et babord dans l'ordre le plus parfait ; un détachement parut sous les armes, et les deux coupables, placés entre quatre fusiliers, s'avancèrent, dans l'attitude de la consternation, vers la partie du navire où ils devaient recevoir leur châtement. Les tambours, comme aux jours de deuil, accompagnèrent cette marche d'un roulement qui ne cessa que lorsque le commissaire s'arrêta au pied du grand mât pour lire, au milieu du plus profond silence, le jugement qui allait être exécuté. Après cette formalité, deux quartiers-mâtres s'emparent de chacun des deux coupables, leur lient les mains au-dessus de la tête ; leurs pieds sont amarrés sur un cabillot (un bout de bois), fixé sur la corde ou le *carlahu* qui doit enlever les condamnés au bout de la grande vergue, et de là les laisser tomber dans la mer avec le poids d'un boulet amarré au-dessous du cabillot. Tout est prêt pour l'exécution. L'officier de garde donne le signal ; le pavillon de justice est hissé et flotte au haut du mât de misaine ; un coup de canot part et va annoncer à la rade le châtement terrible. Trente matelots, rangés sur le *carlahu*, enlèvent avec rapidité les coupables, qu'on voit presque au même instant suspendus au bout de la grande vergue. Le *carlahu* est largué alors, ils tombent dans la mer ; on les en retire pour y être plongés une seconde fois ; leurs gémissemens seuls interrompent le silence de cette scène imposante. Les matelots sent ensuite arrachés à l'appareil où ils avaient été amarrés. On les transporte presque mourans au poste du chirurgien. Le roulement du tambour annonce que l'exécution est finie. Les embarcations qui avaient été appelées s'éloignent alors et regagnent leurs navires.

LA FÊTE-DIEU A AIX EN PROVENCE.

Aix est peut-être la ville de France qui, le plus long-temps, a conservé l'empreinte de ses mœurs primitives. Un des traits caractéristiques de l'esprit de ses habitants est un amour du passé, une fidélité aux traditions anciennes, qui se retrouve encore aujourd'hui. Ce n'est qu'avec peine que cette vieille cité s'est vue contrainte de dépouiller, devant le flambeau de la civilisation, ses antiques usages, ses coutumes natives, comme aussi de renoncer aux fêtes et aux cérémonies religieuses que la naïve et bizarre dévotion de ses princes avait instituées. Les anciens du pays ne parlent qu'avec admiration et regret, par exemple, de cette procession de la Fête-Dieu qui s'y célébrait encore naguère, de cette procession fameuse que l'on venait voir de toutes les provinces du Midi, et qui était, pour Aix, non-seulement un spectacle plein d'attrait, mais encore une source de fortune.

Imaginez une troupe de masques et une procession qui se mêlent; figurez-vous confondus les acteurs d'un ancien mystère et ceux d'une moderne parade; ensemble prêtres et ribauds, magistrats et bouffons, des chasubles et des tuniques, des crosses et des marottes, un lazzi répondant à un verset, la mythologie donnant la main à l'Écriture; en un mot, une procession conduite et présidée par un personnage appelé *Roi d'amour*, espèce de *beau Léandre*, se payant, jetant des fleurs aux dames, et se ruinant pour représenter et tenir état de prince pendant la semaine que duraient ces saintes saturnales, et à peine aurez-vous une idée de cette monstrueuse cérémonie, dont le programme semblerait une page échappée à la verve de Rabelais, un dévergondage de bouffonneries et d'impies, une débauche d'imagination ivre ou malade.

Aujourd'hui les processions de la Fête-Dieu se font à Aix comme dans les autres villes de France, et le mélange du sacré et du profane ne s'y fait plus remarquer qu'entre la cérémonie et la décoration, lorsque, sur le passage des gens d'église, pend à un balcon quelque tapisserie représentant des ébats de nymphe et des épiégleries de satire.

UNE SCÈNE DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

(Florence.)

Voyez-vous cet homme pâle, maigre, d'une taille moyenne, la tête penchée sur un livre que les copistes de la Sorbonne ont envoyé à Florence pour en tirer un prix plus avantageux qu'à Paris? Il est debout à la porte de la librairie, et ne pouvant acheter l'ouvrage qu'il tient à la main (car il est bien pauvre) il le dévore des yeux pour l'emporter ensuite vivant et animé dans sa mémoire. La foule active et bruyante circule autour de lui. Les seigneurs florentins, relevant avec grâce leurs manteaux; des damoiselles, de nobles dames sur des haquenées, suivies de varlets et de nobles pages qui portent leurs missels coloriés à fermoirs d'or; toute une cérémonie et ses longues files de spectateurs, passe dans la rue qui résonne de cris. Les fenêtres, les balcons, les ogives des toits sont encombrés de peuple; les cloches ébranlent l'air de leurs volées longues et retentissantes. Cet homme, toujours debout, lit, immobile comme une statue. Sa chevelure noire, son nez aquilin, son front haut et ridé, sa physionomie grave, mystique, empreinte d'une poétique exaltation, commandent l'attention, le respect. La foule s'écarte pour ne pas le heurter. Plus d'une jeune fille fait le signe de la croix en l'apercevant, et jette des regards pieux sur la madone en pierre placée dans une niche au-dessus de la porte.

— Ne dérange pas cet homme, dit l'une d'entre elles.
— Et pourquoi, Laura?
— Il descend dans l'enfer et y conduit tous ceux qu'il n'aime pas!
— Quoi! c'est lui, répondit-elle, en s'éloignant d'un pas plus rapide.

L'homme leva la tête, sourit, puis reprit sa lecture. Vint à passer un évêque sur sa mule richement caparaonnée; il s'arrêta et dit en secouant la tête: « Lis, Bianco, lis, en attendant que tu montes sur le bûcher. »

L'homme l'entendit peut-être, mais il ne leva point la tête. Il continua à lire, immobile et recueilli. La nuit tomba; il posa le livre sur l'étagère et partit. Il était là depuis le lever du soleil!

Quelques jours après, cet homme passait devant la librairie; le marchand en sortit précipitamment, et lui apprit que les *negri* l'avaient exilé de Florence dans une séance secrète tenue pendant la nuit au couvent de Santo-Petro.

— C'est bien, dit-il. On se rassemble autour de lui.
— Vous êtes condamné au bûcher.
— Sans m'entendre...! Je l'avais prévu.
— On vient de mettre le feu à votre maison, sauvez-vous; on vous cherche pour vous arrêter, pour vous tuer.
— Je resterai.
— Fuyez... au nom de vos enfants.
— Je leur laisserai mon nom pour héritage.
— Au nom de ma fille que vous devez rendre immortelle sur la terre comme elle l'est au ciel, dit un homme à barbe blanche qui perça la foule, au nom de Béatrix.

L'homme s'inclina, et se dirigea vers une des portes de Florence.

Le vieillard l'accompagna. « Comment vous vengerez-vous de tant d'affronts, de tant de cruauté? Comment poursuivrez-vous vos ennemis? »

L'homme ne répondit rien, mais il montra au vieillard un parchemin sur lequel étaient écrits ces mots: *Divina Comedia. Inferno.*

Puis il s'éloigna seul et à pied. C'était le Dante.

ANNONCES.

SYLVESTER, 130 Broadway,

Prend la liberté de rappeler aux personnes qui lui donnent leurs ordres, que, chaque JEUDI, on fait un tirage de la Loterie de New York et qu'il a reçu de l'Etat une licence pour vendre des billets, ou parts de billet.

Août 26, Regular class, \$20,000, prix du billet, \$5.
Sept. 12, Extra do, 10,000, do, 5.

LIBRAIRIE FRANÇAISE DE THOISNIER DESPLACES, A Paris, rue de l'Abbaye, No. 14 faubourg St-Germain, A New-York, corner of Exchange-place & William-st. No. 32.

Reçu par le dernier paquebot :

Histoire de Napoléon, par M. de Norvins, troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur; 4 gros volumes in-8, ornés de Portraits, Vignettes, Cartes et Plans, \$13.

Biographie Universelle, ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. 52 vol. in-8, \$80.

Annuaire Historique Universel (années 1818 à 1823 incluses), avec un Appendice contenant les actes publics, traités, etc., etc. 1 fort vol. in-8 de 900 pages chaque année, se vend séparément. \$3.

Répertoire du Théâtre français, avec les commentaires par Voltaire, Racine, Laharpe, etc., édition classée dans un nouvel ordre, précédé de notices sur les auteurs et les acteurs célèbres.

Dictionnaire synonymique de la langue française, par J. C. Laveaux, auteur du grand Dictionnaire de la langue française et des difficultés de cette langue, 2 vol. in-8.

Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français (nouveau) avec la nouvelle orthographe de l'Académie espagnole, 2 gros vol. in-8, 1300 pages, imprimés à deux colonnes sur papier fin, broché, \$6.

Diccionario geografico universal, traduit sur Malte-Brun, 2 gros vol. in-8, reliés avec filet, \$7.

Œuvres complètes de Buffon, mises en ordre par M. le comte de Lacépède, enrichies par ce savant d'une vue générale des progrès des sciences naturelles; nouv. éd., ornée du portrait de l'auteur et de 245 belles gravures. 26 volumes in-8.

Histoire Naturelle des Quadrupèdes, Ovipares, Serpens, Poissons et Cétacés, par M. le comte de Lacépède; 5 vol. in-8, ornés de 115 planches, ouvrage faisant suite aux éditions de Buffon.

Les prix sont ceux de France auxquels on ajoute les frais de douanes et transport.

La maison se charge de toutes commissions ou recouvrements sur l'Europe.

A VENDRE chez VALENTIN PELLETIER dans son nouveau magasin, Barclay-street No. 7, proche l'American Hotel. — Reçu par le DeRham :

- Saucissons de Lyon, 1re qualité.
Fonds d'Artichaux pour ragouts,
Truffes fraîches du Périgord.
Semouille et féculé de froment et de pommes de terre.
Moutarde dite américaine de Maille et de Josse.
Sirop de Vinaigre framboisé.
Petits Haricots rouges à la Reine, ditto de Soissons.
Lentilles fraîches de Dourdan.

EN MAGASIN.

- Vins français et étrangers,
Liqueurs de toutes sortes, de première qualité,
Comestibles d'Europe
Fromages de toute espèce, etc., etc.
Chaque article sera porté gratis dans les maisons. 4fs—49

Reçu par l'Erie et Formosa, venant du Havre :

Annuaire Nécrologique, par A. Mahul, 1 vol. 8vo. Malte-Brun, Tableau de la Pologne, corrigé par Chodike, 2 v 8vo. Depping, Commerce entre le Levant et l'Europe, 2 v 8vo. La comtesse de Bohlen, les Prisons en 1793, 1 v 8vo. J. Mangart, Souvenirs de la Morée, 1 v. 8vo. Chroniques de l'Œil de Bouff, 3 v. 8vo. Mémoires d'un Pair de France, 4 v 8vo. J. de Witt, Sociétés secrètes de France et d'Italie, 1 v 8vo. Scènes historiques de la St. Barthélemy, 1 v 8vo. La cour de Marie de Médicis 1 v 8vo. Confessions d'un homme de cour, (contemporain de Louis XIV) 4 v in-12. Caillié, Voyage à Temburatou, 3 v 8vo. et Atlas. Potocki, Voyage dans Astrakan et au Caucase, 2 v 8vo. Niebuhr, Histoire Romaine, vol. 1 et 2. De Mézè, Fastes de la Pharmacie française, 1 v 8vo. Barie, Maladies nerveuses, 1 v 8vo. E. Pelet, Traité Élémentaire de Physique, 1 v 8vo. Laugier, cours de Chimie, 3v 8vo. et Atlas. Rio, Essai sur l'histoire de l'Esprit Humain dans l'Antiquité, 2 v. 8vo. Edmond Esprit de l'Homme de Guerre, 1 v. 8vo. A. Tardif, Abeille Encyclopédique, 1 v 8vo. Young, le Portugal sous don Miguel, 1 v 8vo. M. de Stendhal, Promenades dans Rome, 2 v. 8vo. Léon de Buzanière le Touriste Écossais 1 v 8vo. Beilly, Histoire financière de la France, 2 v 8vo.

Foreign and Classical Bookstore,

CHARLES DE BEHR, Director, 108 Broadway, New-York, 32 South-sixth-street, Philadelphie.

49—

PAQUEBOTS DU HAVRE.

Table with 4 columns: Lignes, Navires, Capitaines, Départ de N.-Y. Rows include Charlemagne, Havre, Chs. Carrol, Ed. Quesnell, Henri IV, France, Sully, François Ir., Eric, Formosa, De Rham, Ed. Bonaffé.

Première ligne, consignataire au Havre, E. Quesnel Painé. Deuxième ligne, Bonaffé, Boissgard et Cie., agents à New-York, Crassous & Boyd. Troisième ligne, consignataires au Havre, La Rue & Palmer; propriétaires à New-York, C. Bolton, Fox & Livingston; courtiers, Crassous & Boyd.

Tous ces navires sont de première classe, et commandés par des capitaines expérimentés. Leurs emménagements sont élégants et aussi commodes qu'on le peut désirer. Le prix d'une traversée dans la chambre est fixé à \$140, pour lequel on fournira lits complets, vins et abondantes provisions.

AVIS.

M. JOSEPH COLLET vient d'ouvrir un magasin de VINS au No. 133 Greenwich street. On trouvera dans son établissement toutes espèces de Vins et Liqueurs, qu'il vendra au plus bas prix possible, et, pour donner une idée de ces prix, il fait savoir qu'il délivrera en ville, des Vins rouges, de bonne qualité, à \$1 25 la douzaine de bouteilles; et à 50 cents par gallon, pris par damejeannes.

On trouvera également au même établissement, de l'huile fine, des prunes, figues, amandes, raisins, olives, capres, anchois, sucre, café, lentilles, fromage, et autres articles; et outre les vins français, un assortiment complet de vins de Madère et de Porto, et le tout sera vendu aux prix les plus modérés.

AUX AMATEURS DU BON GOUT.

A. C. SMETS et Cie., Broadway, No. 258, s'exerçant toujours à réunir chez eux toutes les Graces, tellement favorisées par les Dames, ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent de recevoir des envois de leurs agens en Europe, qui surpassent, par l'élégance et la grace des articles, tout ce que l'on a vu jusqu'à présent; les Dames sont invitées de venir partager l'admiration que ces nouveautés inspirent. Les brillantes robes de bal sont d'un goût rare; les dessins exquis des riches voiles de blonde et de dentelle sont surprenants. Les broderies, les boas, les bonnets, les écharpes, les pèlerines, les cravattes et les canezons sont les produits des plus célèbres fabricques. Enfin dans leur joli magasin se trouve tout ce qui peut plaire à ce goût délicat qu'offrent à nos yeux les toilettes charmantes des Dames de l'Amérique.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET DE DÉPÔTS, A NEW-YORK.

(New-York Life Insurance and Trust company, 38 Wall-st.)

Les commissaires de la compagnie d'Assurance sur la Vie, et de dépôts, de New-York, préviennent le public qu'elle est prête à commencer ses opérations, en conformité des dispositions énoncées dans sa charte.

1o Elle assurera la vie, et fera vente et achat d'annuités. 2o Elle recevra l'argent en dépôt, en payera l'intérêt, et le cumulera au capital.

3o Elle régira les biens confiés à ses soins.

Sous le premier rapport, elle a en vue de faciliter ceux qui s'inquiètent des moyens de s'assurer un bien-être dans un âge avancé, ou qui s'intéressent à celui d'une femme, d'un enfant, ou d'un ami, et qui ne possèdent pas le capital nécessaire pour atteindre l'objet de leurs desirs; elle les met à même de le réaliser sans qu'ils soient exposés à éprouver des inconvénients, ou des privations immédiates.

Le second comprendra la réception de fonds en dépôt, dont le produit sera réparti suivant les vues diverses ou les besoins de ceux qui en auront déposé; le capital sera remis à l'expiration du terme convenu, à la personne qui en aura fait le versement, à ses représentants légaux, ou à la personne désignée dans l'acte de dépôt.

La compagnie recevra l'argent en dépôt, et en donnera des récépissés aux conditions suivantes:

On ne recevra aucune somme au-dessous de cent dollars, et la compagnie ne payera aucun mandat au-dessous de cette somme, à moins qu'il ne soit tiré pour solde de compte.

Tous les fonds placés en dépôt pour un terme moindre d'un an, seront déposés pour plusieurs mois, et dans tous les cas pour deux mois au moins à compter du jour du dépôt.

On payera un intérêt de trois pour cent l'an, sur toutes les sommes versées en dépôt pour un terme qui n'excédera pas quatre mois. Si le dépôt est fait pour plus de quatre mois, mais pour moins d'une année, l'intérêt sera alloué à raison de quatre pour cent l'an; et si le dépôt doit excéder le terme d'une année, on conviendra spécialement du taux de l'intérêt.

Dans les cas où tous les fonds mis en dépôt n'auront pas été retirés à l'expiration du terme fixé, ils seront laissés en mains de la compagnie pour un autre terme qui ne sera pas moindre de trente jours, et l'intérêt sera reconnu, comme si le dépôt avait été fait originairement, pour cette période additionnelle.

Lorsqu'un dépôt aura été effectué pour plus d'un an, on pourra s'entendre pour que le paiement de l'intérêt ait lieu avant l'échéance de remboursement du capital, soit annuellement, par semestre, ou tous les trois mois. Si le dépôt est fait pour moins d'un an, aucun intérêt ne sera payé avant l'époque déterminée pour le remboursement du capital.

La troisième branche d'opérations s'étend à l'exercice des curatelles en vertu de dernières dispositions testamentaires, et pour l'avantage des mineurs; à prendre charge des propriétés et des effets des débiteurs insolubles, des corporations dissoutes, ou dont l'action est suspendue, à la gestion des biens des lunatiques, et à agir à titre d'assignation dans l'intérêt de créanciers.

Pour de plus amples renseignements sur la nature des opérations de la compagnie, et la manière dont elles seront traitées, les commissaires se réfèrent au prospectus publié ce jour, dont copie sera remise, ou envoyée au domicile de toute personne qui en fera la demande au président. Toutes les lettres d'affaires adressées au Président devront être affranchies.

Heures de Bureau, de dix heures du matin, à trois de l'après midi. Wm. BARD, Président.

J. B. LAFOY, No. 27 Ann-street.

De retour à New-York, où il est connu depuis vingt ans pour faire les Perruques et Toupets à la perfection.

Entraîné par le désir de plaire, ou de prouver aux personnes de goût, qu'il fait nombre des talens distingués qui existent à New-York, dans l'art d'ajouter quelque chose à la beauté et d'embellir, ou cacher la décrépitude, par une merveilleuse illusion trompeuse à l'œil le plus clairvoyant, prévient le public, (se croyant sur de le satisfaire) que tout positif en cheveux fabriqué par lui qui ne donnerait pas une complète satisfaction, sera remplacé par d'autre au goût de la personne, sans autres frais que le transport, et même il rendra l'argent, si on le désire, mais la perruque n'ayant servi.

On peut s'adresser à lui pour une perruque, en lui envoyant la mesure du tour de la tête, et celle depuis la naissance des cheveux du front jusqu'à la jointure de la première vertèbre à la nuque, passant sur l'occiput, et y joindre un échantillon des cheveux.

Pour un toupet il faut couper un papier de la grandeur de la nudité: étant habitué de contenter les personnes, on peut s'adresser à lui, si on désire de l'ouvrage bien fait; si la personne désire du courant et bon marché, il n'en fait pas: le prix d'une perruque 15 piastres, d'un toupet 10. 44...6m

RAFFINAGE DES HUILES DE BALEINE.

JEAN PINTEUX prévient le public qu'il a formé un établissement pour le raffinage des Huiles, au No. 146 Fulton-street, à une petite distance à l'Est de Broadway. Il y tiendra constamment en vente, en gros et en détail, du Spermacetti et de l'Huile de Baleine d'une qualité supérieure. Il est parvenu au moyen d'une préparation chimique, non-seulement à la dégager d'odeur et de toute impureté, mais encore à la rendre exempte de fumée, et à lui donner la clarté et un brillant que ne possèdent pas les Huiles généralement en usage. 46—2

AVIS.

Le docteur V. GUILLOU, ayant définitivement fixé sa résidence à New-York, a l'honneur de prévenir le public, qu'on pourra le consulter tous les jours à son domicile No. 111 Broadway. L'expérience qu'il a acquise par un long séjour sur la côte du Mexique, et dans les Indes occidentales et l'étude particulière à laquelle il s'est livré des maladies ordinaires dans ces climats, le mettent à même de donner des conseils salutaires aux personnes qui auraient l'intention de les habiter.

Les français et les espagnols ignorant la langue anglaise, pourront consulter le Docteur Guillou dans leur propre langue. Il se réfère:

- à New-York, aux docteurs Alex. H. Stevens, J. W. Francis, J. J. Graves, R. Laroche, Thos. Harris, Samuel Baker, R. W. Hall, V. Potter, etc.
à Philadelphie "
à Baltimore " Professeurs de l'université de Maryland.

Le docteur Guillou recevra volontiers dans son étude, deux élèves en médecine, ou un plus grand nombre, qui indépendamment des moyens qu'ils trouveront chez lui de se perfectionner dans leur profession, auront la faculté d'y acquérir sans frais la connaissance des langues française et espagnole. 41

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Le Courrier des États-Unis paraîtra tous les samedis et mercredis. — Le prix est de huit dollars par an, payables à l'expiration du premier semestre, non compris le port. — Les souscriptions subsisteront jusqu'à la notification régulièrement faite que l'abonné veut cesser de l'être. Néanmoins, tout nouveau semestre commencé sera achevé. — Les personnes qui habitent des lieux où le Journal n'a pas d'agens, sont tenues de payer d'avance le montant de leur souscription.

On souscrit: à New-York, au bureau du Courrier des États-Unis, No. 7 Broad-Street, où les lettres, communications et envois doivent être adressés, francs de port, à MM. les Éditeurs du Courrier des États-Unis ou à M. Wm. A. WISHART, Caissier du Journal.

PRIX DES ANNONCES.

Par abonnement à l'année \$20, avec le Journal. \$15, sans le Journal. \$1 pour chaque insertion n'excédant pas un carré d'impression; pour la première fois et 50 cents pour chacune des fois suivantes.